



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 291

ISSN : 1205-9161

ISBN : 978-0-662-73161-0

Document de recherche

Direction des études analytiques documents de recherche

Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs

par René Morissette, Xuelin Zhang et Marc Frenette

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs

par René Morissette, Xuelin Zhang et Marc Frenette

11F0019 N° 291
ISSN : 1205-9161
ISBN : 978-0-662-73161-0
Fréquence : Hors série

Statistique Canada
Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Janvier 2007

Les auteurs aimeraient remercier Thomas Lemieux pour ses observations utiles concernant une version précédente de l'article.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre autorisation de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 11F0019MIE, no. 291).

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Sommaire exécutif.....	5
I. Introduction	6
II. Recherches précédentes	8
III. Données	11
IV. Méthodologie et sélection de l'échantillon.....	13
IV.1 Déplacements des travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté	14
IV.2 Déplacements subis par tous les travailleurs	16
V. Données descriptives.....	16
VI. Résultats des régressions – Déplacements attribuables à des fermetures d'entreprises	19
VI.1 Travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté	19
VI.2 Tous les travailleurs déplacés	21
VII. Résultats des régressions – Déplacements dus à des fermetures d'entreprises ou des licenciements collectifs	22
VII.1 Travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté	22
VII.2 Tous les travailleurs déplacés	23
VIII. Résumé.....	24
IX. Conclusion.....	25
Tableaux et figures.....	27
Bibliographie	41

Résumé

En utilisant le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre de Statistique Canada, nous examinons les pertes de gains à court et à long terme concernant un important échantillon (10 %) de travailleurs canadiens qui ont perdu leur emploi en raison de la fermeture d'une entreprise ou d'un licenciement collectif à la fin des années 1980 et dans les années 1990. L'utilisation d'un échantillon représentatif à l'échelon national nous permet d'étudier la façon dont les pertes de gains varient selon le groupe d'âge, le sexe, l'industrie et la taille des entreprises. De plus, nous effectuons des analyses distinctes concernant les travailleurs déplacés uniquement en raison de la fermeture d'une entreprise et concernant un échantillon élargi de travailleurs déplacés en raison de la fermeture d'une entreprise ou d'un licenciement collectif. Nous avons surtout constaté que, tandis que les pertes moyennes de gains à long terme subies par les travailleurs déplacés en raison de la fermeture d'une entreprise ou d'un licenciement collectif sont importantes, celles qu'essuient les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté semblent être encore plus considérables. Comme l'ont constaté aussi Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993) aux États-Unis, les travailleurs de sexe masculin possédant beaucoup d'ancienneté subissent des pertes de gains à long terme représentant entre 18 % et 35 % de leurs gains avant déplacement. Dans le cas des femmes, les estimations varient de 24 % à 35 %.

Mots clés : mises à pied; pertes d'emploi; emploi; déplacement de travailleurs; pertes de gains.

Sommaire exécutif

Quelle est l'ampleur des pertes salariales subies par les travailleurs canadiens plusieurs années après avoir perdu un emploi? La réponse à cette question est présentement inconnue. Plusieurs des études antérieures sont basées sur des données américaines et ont montré que, même cinq ans après une perte d'emploi, les travailleurs déplacés subissent des pertes salariales importantes. Toutefois, les résultats empiriques sont pour la plupart basés sur un sous-échantillon de travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté et vivant dans une région spécifique, ou encore sur des échantillons relativement petits tirés de la Panel Study of Income Dynamics. De plus, les données ne sont pas récentes puisqu'elles couvrent soit le milieu des années 1980, soit le début des années 1990. Les études canadiennes sur les travailleurs déplacés ont comparé les salaires reçus avant la perte d'emploi à ceux reçus peu après la perte d'emploi mais ont été incapables de quantifier l'ampleur des pertes subies plusieurs années après la perte d'emploi.

Dans le présent document, nous comblons cette lacune et réunissons des données sur les pertes de gains à court et à long terme subies par les travailleurs canadiens qui ont perdu leur emploi à la suite d'un déplacement survenu à la fin des années 1980 et dans les années 1990. Pour y arriver, nous tirons profit du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre de Statistique Canada, un ensemble de données unique suivant un grand échantillon (10 %) de travailleurs canadiens de 1983 à 2002.

Quantifier les pertes salariales que les travailleurs canadiens subissent plusieurs années après avoir perdu leur emploi est important et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, le programme canadien d'assurance-emploi couvre les travailleurs en chômage pour une période allant généralement jusqu'à un an mais les pertes salariales subies par plusieurs travailleurs canadiens déplacés peuvent s'étendre bien au-delà de cette période. Puisque : a) les travailleurs déplacés supportent une part disproportionnée des coûts liés à la réallocation des ressources que l'économie canadienne subit en raison de changements technologiques, de la croissance du commerce international et de changements dans les préférences des consommateurs, et b) que l'on pense généralement que cette réallocation des ressources augmente la productivité, déterminer l'ampleur des pertes salariales subies après la première année suivant la perte d'emploi est un prérequis pour la conception de politiques, s'il en est, destinées à compenser ces travailleurs.

Deuxièmement, des pertes salariales qui s'étendent au-delà de la première année vont vraisemblablement affecter le bien-être des travailleurs canadiens déplacés de plusieurs façons. Elles peuvent signaler la perte : a) de rentes dues à la syndicalisation ou au fait d'être employé dans une grande entreprise, b) d'importantes compétences spécifiques à l'employeur ou à l'industrie ou c) d'un bon appariement employeur-employé. Tous ces facteurs sont susceptibles d'impliquer une baisse permanente du revenu d'emploi des travailleurs. Puisqu'elles ne sont pas compensées totalement par des augmentations de l'offre de travail des épouses, les pertes salariales à long terme peuvent avoir un effet sur la stabilité du revenu d'emploi des familles et ainsi, influencer la consommation des familles ayant subies une perte d'emploi.

Le résultat principal de l'étude est que bien que les pertes salariales à long terme (soit cinq ans après la perte d'emploi) subies en moyenne par les travailleurs déplacés soient importantes,

celles subies par les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté sont encore plus grandes. Nos résultats, comparables à ceux de Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993), montrent que les travailleurs masculins déplacés ayant beaucoup d'ancienneté subissent des pertes salariales à long terme qui représentent entre 18 % et 35 % des gains qu'ils recevaient avant de perdre leur emploi. Chez les femmes, les chiffres correspondants varient entre 24 % et 35 %.

I. Introduction

Quelle est l'importance des pertes de gains à long terme que les travailleurs canadiens subissent à la suite d'un déplacement? Comme la plupart des données disponibles jusqu'ici à ce sujet sont d'origine américaine, nous ne connaissons pas encore la réponse à cette importante question. Les études menées aux États-Unis ont montré que les travailleurs déplacés subissent des pertes de gains considérables et persistantes. Cependant, la plupart des études ne concernent qu'une seule région (la Pennsylvanie, par exemple, dans le cas de Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993) ou se fondent sur des échantillons relativement petits tirés de la Panel Study of Income Dynamics (Ruhm, 1991; Stevens, 1997). En outre, ces données ne sont pas récentes puisqu'elles portent sur la première partie des années 1980 ou le début des années 1990.

Dans le présent document, nous comblons cette lacune et réunissons des données sur les pertes de gains à court et à long terme subies par les travailleurs canadiens qui ont perdu leur emploi à la suite d'un déplacement survenu à la fin des années 1980 et dans les années 1990. Pour y arriver, nous tirons profit du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre de Statistique Canada, un ensemble de données unique suivant un grand échantillon (10 %) de travailleurs canadiens de 1983 à 2002.

Il est important pour plusieurs raisons d'établir un ordre de grandeur des pertes de gains des travailleurs canadiens déplacés. Des pertes de gains élevées peuvent indiquer la perte d'importantes compétences propres à une entreprise ou à une industrie et/ou de bons jumelages emplois-travailleurs (Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993), ce qui par ricochet peut vouloir dire une baisse permanente du revenu des travailleurs. Comme ces pertes ne sont pas entièrement compensées par l'augmentation du nombre d'épouses sur le marché du travail (Stephens, 2002), elles supposent un degré élevé d'instabilité du revenu familial, ce qui peut influencer sur les habitudes de consommation des familles touchées par le déplacement (Gruber, 1997; Browning et Crossley, 2001). Elles peuvent stresser et angoisser les travailleurs déplacés, amenuiser leur sentiment de maîtrise sur leur vie et potentiellement accroître leur vulnérabilité à long terme aux problèmes de santé mentale (Hamilton, Merrigan et Dufresne, 1997). Elles peuvent aussi accroître les risques d'éclatement des familles (Charles et Stephens, 2004), affectant ainsi considérablement le bien-être des membres de ces familles. Enfin, ces pertes peuvent influencer de façon substantielle sur le revenu de retraite des personnes qui travaillaient pour des entreprises offrant des régimes de pension agréés à prestations déterminées ne pouvant pas être transférées à d'autres régimes ailleurs dans l'économie.

En outre, les décideurs pourraient sans nul doute être intéressés à comprendre la façon dont une perte d'emploi touche le revenu du travailleur concerné à long terme. Étant donné que : a) le programme d'assurance-emploi du Canada protège les chômeurs jusqu'à une année, b) les

travailleurs déplacés supportent une part disproportionnée des coûts liés à la réallocation des ressources que l'économie canadienne subit en raison de changements technologiques, de la croissance du commerce international et de changements dans les préférences des consommateurs, et c) que l'on pense généralement que cette réallocation des ressources augmente la productivité, déterminer l'ampleur des pertes salariales subies après la première année suivant la perte d'emploi est un prérequis pour la conception de politiques, s'il en est, destinées à compenser ces travailleurs.

Bien que notre principal objectif soit de réunir des données canadiennes sur les coûts à long terme du déplacement de travailleurs, nous précisons la qualité des travaux précédents sur le même sujet sous plusieurs rapports. Premièrement, les auteurs des études américaines sur le déplacement de travailleurs ont été incapables d'exclure de leurs échantillons les personnes qui quittent volontairement leur emploi (Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993) et/ou celles qui sont renvoyées en raison de leur rendement médiocre (Ruhm, 1991; Stevens, 1997). Pour surmonter cet obstacle, d'aucuns se sont rabattus sur un échantillon de travailleurs qui ont quitté leur employeur en raison d'un licenciement collectif (Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993). Or, l'ensemble des données que nous utilisons pour réaliser la présente étude nous permet non seulement de distinguer les départs volontaires, les licenciements et les autres types de cessations d'emploi, mais aussi de cerner les mises à pied permanentes qui surviennent dans l'année pendant laquelle une entreprise cesse d'être exploitée ou effectue des licenciements collectifs. Nous pouvons ainsi définir de façon rigoureuse le déplacement de travailleurs. En fait, nous avons établi deux définitions des travailleurs déplacés. Il s'agit tout d'abord des personnes mises à pied de façon permanente dans l'année t par les entreprises qui ferment leurs portes la même année. Comme cette définition désigne les travailleurs déplacés en fonction de la disparition des entreprises, elle ne tient pas compte des licenciements collectifs (dus aux fermetures d'usines, par exemple) survenant dans les entreprises à établissements multiples qui ne mettent pas un terme à leurs activités. Pour surmonter cet obstacle, nous utilisons également une autre définition, plus large, qui englobe non seulement les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises, mais aussi les personnes qui ont perdu leur emploi dans des exercices de licenciements collectifs.

Deuxièmement, tandis que les études américaines précédentes étaient fondées sur des ensembles de données qui concernaient une région précise (comme la Pennsylvanie chez Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993) ou qui reposaient sur des échantillons relativement petits prélevés à même la Panel Study of Income Dynamics (Ruhm, 1991; Stevens, 1997), nous pouvons compter pour notre part sur un important ensemble de données (10 %) fondées sur un échantillon représentatif de travailleurs canadiens à l'échelle nationale. Troisièmement, alors que les études susmentionnées ne vont pas au-delà du début des années 1990, nous fournissons des indices plus récents des coûts à long terme du déplacement de travailleurs puisque nous utilisons des données qui portent sur les effets postérieurs du déplacement des travailleurs, et ce jusqu'en 2002.

Quatrièmement, bien qu'une récente étude (Hijzen, Upward et Wright, 2005) ait recours à des données du Royaume-Uni pour examiner les pertes *moyennes* de gains à long terme subies par les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises, nous élargissons l'analyse des conséquences à long terme du déplacement de travailleurs attribuables à des fermetures d'entreprises en analysant à la fois les pertes *moyennes* de gains à long terme subies par des travailleurs en raison de fermetures d'entreprises de même que les pertes de gains à long terme

subies par des travailleurs *ayant beaucoup d'ancienneté* et déplacés en raison de fermetures d'entreprises. Comme notre étude le démontre clairement, les conclusions relatives aux pertes moyennes de gains à long terme attribuables à des fermetures d'entreprises ne s'appliquent pas au sous-échantillon de travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises.

En regroupant les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises et ceux déplacés en raison de licenciements collectifs, nous constatons que les pertes moyennes de gains à long terme subies par les travailleurs déplacés sont importantes. Toutefois, les pertes subies par les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté semblent encore plus considérables. Ainsi, les travailleurs déplacés de sexe masculin et ayant beaucoup d'ancienneté connaissent des pertes de gains à long terme représentant entre 18 % et 35 % de leurs gains avant déplacement. Cette conclusion va dans le sens des résultats de l'étude menée aux États-Unis par Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993). Dans le cas de leurs homologues féminins, les estimations correspondantes varient entre 24 % et 35 %.

II. Recherches précédentes

Les travaux canadiens sur le déplacement de travailleurs ont jusqu'ici surtout porté sur le risque de perdre son emploi. Picot et Lin (1997) examinent l'évolution des taux de mises à pied permanentes pendant la période de 1978 à 1994. Se penchant sur des années comparables du cycle économique, ils ne constatent aucune tendance à la hausse des taux de mises à pied permanentes dans l'ensemble. Cependant, ils observent une augmentation de la probabilité de mise à pied permanente chez les travailleurs plus âgés et bien rémunérés. Morissette (2004) met à jour l'étude de Picot et Lin (1997) et ne repère que très peu de signes que les probabilités des travailleurs canadiens d'être mis à pied de façon permanente augmentent considérablement entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. Il montre que, même si le risque de perdre son emploi a augmenté de façon non négligeable dans certaines industries et dans certaines grandes entreprises privées, les hommes et les femmes de différents groupes d'âge n'ont généralement connu aucune augmentation marquée de la probabilité d'être mis à pied de façon permanente. Dans leur mesure des pertes d'emplois, les deux études comprennent implicitement les éléments suivants : a) les mises à pied résultant de la fermeture d'une entreprise; b) les licenciements collectifs non attribuables à des fermetures d'entreprises (attribuables à des mesures de réduction des effectifs, par exemple); et c) les mises à pied survenant sur une base individuelle.

À notre connaissance, Picot et Wannell (1987) ainsi que Crossley et coll. (1994) sont les seuls chercheurs canadiens qui analysent les pertes de gains des travailleurs déplacés. Picot et Wannell (1987) utilisent les données de l'Enquête auprès des travailleurs déplacés de 1986 et comparent la rémunération hebdomadaire avant et après le déplacement. Crossley, Jones et Kuhn (1994) effectuent pour leur part un exercice semblable à l'aide de données sur la rémunération horaire réunies dans le contexte d'une enquête menée auprès de 1 736 travailleurs touchés par des licenciements collectifs survenus au début des années 1980 dans 21 établissements de l'Ontario. Comme elles ne font que calculer les changements relatifs aux gains observés entre les deux types d'emplois, ni l'une ni l'autre de ces deux études ne tient compte de l'éventuelle augmentation des gains dont auraient pu profiter les travailleurs s'ils n'avaient pas été déplacés.

En outre, étant donné que les chiffres présentés sont des estimations à court terme, ils ne peuvent pas être utilisés pour évaluer l'importance des pertes de gains à long terme subies par les travailleurs canadiens déplacés.

En revanche, de nombreuses études américaines ont porté sur l'importance des pertes de gains à long terme attribuables au déplacement des travailleurs (voir les comptes rendus par Fallick, 1996, et Kletzer, 1998). À l'aide de données administratives de la Pennsylvanie, Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993) montrent que les pertes de gains des travailleurs dans la force de l'âge et ayant beaucoup d'ancienneté persistent bien au-delà de la période de chômage qui suit les licenciements collectifs. Les gains diminuent avant même le déplacement et chutent de façon marquée au moment du déplacement. Jusqu'à cinq ans après le déplacement, les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté rapportent des gains trimestriels environ 25 % plus faibles que leurs gains avant déplacement. Ce qui est plus grave, il semble très probable que les gains des travailleurs déplacés ne reviennent jamais aux niveaux escomptés. Ruhm (1991) et Stevens (1997) analysent aussi les pertes de gains des travailleurs déplacés à l'aide des données de la Panel Study of Income Dynamics. Tandis que Ruhm (1991) constate que, quatre ans après le déplacement, les gains hebdomadaires des travailleurs déplacés sont de 10 % à 13 % inférieurs à ceux de leurs homologues non déplacés, Stevens (1997) montre que les gains annuels des travailleurs déplacés demeurent à environ 9 % au-dessous des niveaux escomptés six années ou plus après le déplacement.¹

Hijzen, Upward et Wright (2005) ont récemment utilisé un échantillon de 1 % d'employés au Royaume-Uni pour examiner les pertes de gains résultant de la fermeture d'entreprises. Contrairement aux résultats des études américaines, ils ont constaté que les pertes de gains, bien qu'importantes au début, persistaient pendant moins de quatre ou cinq années.

Même si les études susmentionnées ont considérablement amélioré notre compréhension des conséquences à long terme du déplacement des travailleurs, elles s'accompagnent d'un certain nombre de limites.

Premièrement, les auteurs américains ont été incapables d'exclure de leur échantillon (de travailleurs déplacés) les personnes qui ont volontairement quitté leur emploi (Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993) et/ou qui ont été renvoyées en raison d'un rendement médiocre (Ruhm, 1991; Stevens, 1997). Pour surmonter cet obstacle, certains ont utilisé un échantillon de travailleurs qui avaient quitté leur employeur à la suite de licenciements collectifs (Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993). Or, l'ensemble de données dont nous nous servons pour réaliser la présente étude nous permet non seulement de distinguer les départs volontaires, les licenciements et les autres types de cessations d'emploi, mais aussi de cerner les mises à pied qui surviennent dans l'année pendant laquelle une entreprise cesse d'être exploitée ou effectue des licenciements collectifs. Nous pouvons ainsi définir de façon rigoureuse le déplacement de travailleurs.

En fait, nous avons établi deux définitions des travailleurs déplacés. Il s'agit tout d'abord des personnes mises à pied de façon permanente dans l'année t par les entreprises qui ferment leurs

1. Bien que, pour Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993), les travailleurs déplacés doivent être au service de leur employeur depuis au moins six ans, Ruhm (1991) et Stevens (1997) ne l'exigent pas.

portes la même année. Puisque cette définition désigne les travailleurs déplacés en fonction de la disparition des entreprises, elle ne tient pas compte des licenciements collectifs (dus aux fermetures d'usines, par exemple) survenant dans les entreprises à établissements multiples qui ne mettent pas un terme à leurs activités. Pour surmonter cet obstacle, nous utilisons également une autre définition, plus large, qui englobe non seulement les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises, mais aussi les personnes qui ont perdu leur emploi dans des exercices de licenciements collectifs. Comme les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs touchent tous les travailleurs ou presque dans une entreprise donnée, peu importe leurs compétences et/ou leur rendement récent, le fait de s'attarder aux déplacements qui surviennent en raison de fermetures d'entreprises et/ou de licenciements collectifs atténue le problème de sélection de l'échantillon associé à la perte d'emplois. Tout comme Gibbons et Katz (1991) l'ont affirmé, ce problème d'échantillonnage peut se révéler important dans le cas des travailleurs mis à pied sur une base individuelle².

En second lieu, tandis que les études américaines précédentes étaient fondées sur des ensembles de données qui concernaient une région précise (comme la Pennsylvanie chez Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993) ou qui reposaient sur des échantillons relativement petits prélevés à même la Panel Study of Income Dynamics (Ruhm, 1991; Stevens, 1997), nous pouvons compter pour notre part sur un important ensemble (10 %) de données fondées sur un échantillon représentatif de travailleurs canadiens à l'échelle nationale.

Troisièmement, alors que les études susmentionnées ne vont pas au-delà du début des années 1990, nous fournissons des indices plus récents des coûts à long terme du déplacement de travailleurs puisque nous utilisons des données qui portent sur les effets postérieurs du déplacement des travailleurs, et ce jusqu'en 2002.

Quatrièmement, tandis que Hijzen, Upward et Wright (2005) utilisent un échantillon aléatoire de 1 % des travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises, nous avons recours pour notre part à un échantillon de 10 % des travailleurs déplacés à la suite de fermetures d'entreprises. Cela nous permet d'évaluer non seulement les pertes moyennes de gains subies par ces travailleurs déplacés, mais aussi celles subies par le sous-ensemble de travailleurs déplacés qui avaient beaucoup d'ancienneté au sein de l'entreprise. Tout comme Hijzen, Upward et Wright (2005), nous constatons certains signes qui indiquent que les pertes moyennes de gains subies par les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises disparaissent cinq ans après le déplacement. Toutefois, lorsque notre attention se porte sur le sous-échantillon de travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté — un exercice auquel Hijzen, Upward et Wright (2005) ne se livrent pas — nous constatons que ces travailleurs subissent des pertes de gains à long terme (c'est-à-dire cinq ans après le déplacement) ce qui représentent entre 19 % et 35 % de leurs gains avant déplacement. Cela tend fortement à indiquer que les conclusions de Hijzen et coll. ne s'appliquent pas à tous les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises.

Enfin, comme les études dont il est question ci-dessus sont fondées sur des données des États-Unis et du Royaume-Uni, la mesure dans laquelle leurs résultats s'appliquent à l'économie du Canada demeure incertaine.

2. Voir également Doiron (1995) pour une mise à l'essai de cette hypothèse au Canada.

III. Données

L'ensemble de données que nous utilisons pour mesurer les pertes de gains des travailleurs déplacés est le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLM)³. Créé par la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail (AEMT) de Statistique Canada, le FDLM est un échantillon aléatoire formé de 10 % de l'ensemble des travailleurs canadiens, constitué à partir du regroupement des données de quatre sources : les fichiers des relevés d'emploi (cessations d'emploi) de Développement des ressources humaines Canada, les fichiers T1 et T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) ainsi que le Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) de l'AEMT de Statistique Canada. Dans sa version actuelle, le FDLM porte sur une période de 20 ans puisqu'il suit les travailleurs de 1983 à 2002.

Aux termes de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de son règlement d'application, chaque employeur doit établir un relevé d'emploi lorsqu'un salarié ayant un emploi assurable subit un arrêt de rémunération. Les renseignements figurant sur le relevé d'emploi permettent de déterminer l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi, le taux de prestations et la durée de la période de prestations. Le relevé d'emploi doit être délivré même si le salarié n'entend pas présenter de demande de prestations d'assurance-emploi. Mais surtout, le relevé d'emploi indique la raison de l'interruption du travail ou de la cessation d'emploi⁴. On peut donc utiliser le relevé d'emploi pour repérer les travailleurs qui sont licenciés, qui démissionnent ou qui quittent leur employeur pour d'autres raisons.

Le lien entre le FDLM et le PALE, un fichier de données longitudinales sur toutes les entreprises canadiennes, est une des principales caractéristiques du FDLM. Comme le PALE contient des données sur la création et la disparition d'entreprises, le lien entre les deux fichiers nous permet de savoir quels licenciements sont survenus à la suite de la fermeture d'entreprises⁵. Cela nous

-
3. En principe, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu pourrait être utilisée pour examiner l'évolution des gains des travailleurs déplacés. Cependant, cette enquête ne suit les travailleurs que pendant six ans, ce qui nous empêche donc de procéder à une analyse en profondeur des gains des travailleurs plusieurs années avant et après leur déplacement.
 4. En vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*, les employeurs qui omettent d'établir un relevé d'emploi s'exposent à des sanctions. De plus, les employeurs qui inscrivent une fausse raison pour la cessation d'emploi (ou une raison qui porte à confusion) s'exposent à des sanctions ou des poursuites judiciaires.
 5. L'univers du PALE englobe les entreprises, constituées en société ou non, qui délivrent un relevé d'emploi à des fins fiscales à chacun de leurs salariés (un bordereau de paiement T4). Les entreprises ne comprenant que des individus ou des partenaires qui ne touchent pas de salaire sont exclues du PALE. Une vérification méthodologique approfondie permet d'assurer que le couplage des données longitudinales sur les entreprises est fiable. Une méthode de suivi de la main-d'œuvre permet notamment de repérer les cas de « fausse » disparition d'entreprise en faisant la distinction entre les fusions/acquisitions et les fermetures d'entreprises. Voir Baldwin, Dupuy et Penner (1993) pour plus de renseignements.

permet par ricochet de construire un indicateur rigoureux du déplacement des travailleurs : il y a déplacement lorsqu'un travailleur est mis à pied de façon permanente dans l'année t par une entreprise dont l'exploitation a cessé pendant cette année t ⁶. Comme les fermetures d'entreprises touchent tous les travailleurs dans une entreprise donnée, peu importe leurs compétences et/ou leur rendement récent, le fait de s'attarder aux déplacements qui surviennent en raison de fermetures d'entreprises atténue le problème de sélection de l'échantillon associé à la perte d'emplois. Tout comme Gibbons et Katz (1991) l'ont affirmé, ce problème de prélèvement de l'échantillon peut se révéler important dans le cas des travailleurs mis à pied sur une base individuelle.

Par ailleurs, tous les employeurs doivent s'inscrire auprès de l'ADRC et délivrer à chaque salarié un relevé T4 qui résume les gains perçus au cours de l'année. Les fichiers T4 fournissent des renseignements sur presque tous les travailleurs canadiens. Par conséquent, le nombre de travailleurs qui risquent d'être déplacés peut être établi à partir des fichiers T4, tandis que le nombre de travailleurs qui sont effectivement déplacés est déterminé en combinant les données des fichiers des relevés d'emploi et du PALE. De plus, en regroupant des données des fichiers T4, des fichiers des relevés d'emploi et du PALE, nous pouvons établir un groupe de référence formé de travailleurs qui n'ont pas été déplacés pendant la période à l'étude.

Un autre avantage du FDLM est la très grande taille de l'échantillon, qui autorise des analyses détaillées des pertes de gains de différents groupes de travailleurs déplacés. Plus loin, nous nous appuyons sur cet échantillon important pour réaliser des analyses distinctes concernant divers groupes d'âge-sexe, d'industries et de catégories de taille.

Bien que le FDLM nous permette de repérer les fermetures d'entreprises, il ne contient aucune donnée sur les fermetures d'établissements. Comme de nombreuses grandes entreprises comprennent plusieurs établissements, il est possible que des usines ferment leurs portes, entraînant des licenciements collectifs, sans que les entreprises concernées ne soient obligées de cesser leurs activités. Et comme notre première définition du déplacement repose sur les fermetures d'entreprises, ces pertes d'emplois ne seront pas enregistrées. Afin d'en tenir compte, nous utilisons une définition élargie du déplacement qui englobe non seulement les travailleurs qui perdent leur emploi en raison d'une fermeture d'entreprise, mais aussi ceux qui perdent leur emploi dans le cadre d'un exercice de licenciements collectifs.

Nous définissons les licenciements collectifs comme des mises à pied permanentes survenant pendant l'année t dans des entreprises qui comptaient au moins 50 salariés pendant l'année $t-4$ et qui ont connu une baisse de l'emploi de 30 % ou plus entre l'année $t-4$ et l'année $t+1$, l'année suivant les licenciements.

6. Par contre, Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993) ne peuvent pas définir avec précision le type de cessations d'emploi (démissions, licenciements, etc.) associées à leur échantillon de travailleurs. C'est pourquoi ils font porter leur analyse sur les travailleurs qui ont quitté des entreprises se livrant à de très importants exercices de réduction des effectifs. Par ailleurs, Stevens (1997) définit le déplacement comme étant un départ attribuable à une fermeture d'usine ou d'entreprise ou encore à un licenciement ou à un renvoi. Elle ne peut donc pas éliminer de son échantillon de travailleurs déplacés les individus qui ont été renvoyés pour des motifs valables. Comme nous pouvons définir précisément le type de cessations d'emploi et porter notre attention sur les licenciements attribuables à des fermetures d'entreprises, nous pouvons éviter ces deux problèmes.

Comme la plupart des ensembles de données administratives, le FDLM ne contient aucun renseignement sur la situation de l'activité des travailleurs, sur leur niveau de scolarité, sur leur profession, sur leur appartenance à une minorité visible et sur leur statut d'immigrant. Il est donc impossible d'effectuer des analyses distinctes des travailleurs ayant différents niveaux de scolarité, par exemple. Tout en ne perdant pas de vue ces limites, le fait que le FDLM suive un important échantillon national représentatif de travailleurs pendant une assez longue période en fait un ensemble de données unique pour évaluer l'importance des pertes de gains subies à court et à long terme par les travailleurs déplacés. En outre, les modèles économétriques que nous utilisons autorisent une souplesse considérable pour ce qui est des profils âge-gains des travailleurs. Comme nous le verrons ci-dessous, les profils âge-gains des travailleurs pourront différer, tant en ce qui concerne les points d'interceptions que les pentes, tenant ainsi compte de la possibilité que certains travailleurs (les diplômés universitaires, par exemple) peuvent commencer leur carrière en gagnant moins (faible coordonnée à l'origine) que d'autres travailleurs (les diplômés des écoles secondaires, par exemple), mais peuvent connaître par la suite une augmentation relativement rapide de leurs gains (pente plus abrupte).

IV. Méthodologie et sélection de l'échantillon

Pour mesurer les coûts à long terme du déplacement de travailleurs, nous suivons un processus à deux étapes. Nous commençons par faire une régression des gains annuels des travailleurs sur un ensemble complet de variables nominales selon la province et par année. Les résidus y_{it} résultant de cette première régression simple fournissent des mesures des gains des travailleurs ne tenant pas compte des effets des cycles économiques propres à une province et des tendances particulières aux provinces relativement aux gains. Nous régressons ensuite ces résidus y_{it} en utilisant la spécification économétrique suivante, à laquelle ont eu recours Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993) ainsi que Stevens (1997) :

$$(1) \quad y_{it} = \alpha_i + X_{it}B + \sum_{k=a}^b D_{it}^k \delta_k + \omega_i t + \varepsilon_{it}$$

où y_{it} représente (régression simple) les gains annuels ajustés du travailleur i pendant l'année t , X_{it} est un vecteur des caractéristiques observables du travailleur, D_{it}^k est un vecteur des variables nominales correspondant à 1 si le travailleur i est déplacé k ans avant l'année t ($D_{it}^k=0$ sinon), α_i est un vecteur des effets fixes particuliers aux personnes, $\omega_i t$ représente les tendances évolutives particulières aux travailleurs et ε_{it} est un terme d'erreurs. Comme les travailleurs déplacés peuvent être moins qualifiés que les autres travailleurs, ils auraient pu toucher, s'il n'y avait pas eu de déplacement, des gains moins élevés, et la croissance de leurs gains serait plus lente que dans le cas des travailleurs non déplacés. Il est donc de la plus haute importance de permettre à la coordonnée à l'origine et à la pente des profils âge-gains des travailleurs déplacés de différer de celles des autres travailleurs. L'équation (1) autorise une telle souplesse parce qu'elle englobe à

la fois les effets fixes particuliers aux personnes (α_i) et les tendances évolutives particulières aux personnes (ω_{it})⁷.

Il y a lieu d'insister sur le fait que, dans l'estimation des modèles à effets fixes ($\alpha_i \neq 0$; $\omega_i = 0$) ou des modèles comportant des tendances évolutives particulières aux personnes ($\alpha_i \neq 0$; $\omega_i \neq 0$), de nombreuses caractéristiques des travailleurs, notamment la scolarité, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant et le pays d'origine, sont éliminées de l'équation (1) puisqu'elles ne varient pas au fil du temps. Donc, bien que l'absence des variables susmentionnées dans notre ensemble de données interdise la réalisation d'analyses distinctes selon le niveau de scolarité des travailleurs ou leur appartenance à une minorité visible, par exemple, elle ne nous empêche pas d'estimer des modèles économétriques souples permettant à l'hétérogénéité des travailleurs d'influer sur les coordonnées à l'origine et les taux de croissance des gains, une tendance étayée par Baker (1997).

Comme il y a des signes que les gains des travailleurs déplacés commencent à chuter considérablement au moins trois ans avant le déplacement (Jacobson, Lalonde et Sullivan, 1993 : 687), nous spécifions que $a = -3$. Afin de permettre au déplacement d'influer sur les gains pendant plusieurs années, nous spécifions que $b = 5$. Nous permettons ainsi au déplacement d'influer sur les gains des travailleurs jusqu'à trois ans avant le déplacement et jusqu'à cinq après.

IV.1 Déplacements des travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté

Nous commençons nos analyses en examinant les déplacements des travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté, c'est-à-dire ceux qui, selon notre définition, travaillent pour la même entreprise depuis cinq ans ou plus. La raison pour laquelle nous nous attardons sur cette catégorie de travailleurs est que les pertes d'emplois touchent souvent les travailleurs ayant plusieurs années d'ancienneté, pour lesquels les licenciements à la suite de la fermeture d'une entreprise peuvent supposer la perte de compétences propres à l'entreprise et pour lesquels aussi la recherche d'un emploi et une nouvelle formation peuvent se révéler difficiles (Kletzer, 1998). Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993) laissent entendre que les pertes de gains à long terme chez ce groupe de travailleurs déplacés sont considérables.

Dans notre analyse du déplacement des salariés ayant beaucoup d'ancienneté, nous sélectionnons un échantillon de travailleurs déplacés comprenant 10 cohortes de personnes qui : a) ont été déplacées à la suite de fermetures d'entreprises (ou de fermetures d'entreprises *et* de licenciements collectifs) ayant eu lieu dans le secteur marchand entre 1988 et 1997, b) avaient entre 25 et 49 ans lors du déplacement et c) avaient 5 années ou plus d'ancienneté lors du

7. Les modèles à effets fixes ($\alpha_i \neq 0$; $\omega_i = 0$) sont estimés en régressant les écarts des moyennes particulières aux personnes dans nos résidus (y_{it}) sur les moyennes particulières aux personnes dans nos variables explicatives. Les modèles comportant des tendances évolutives particulières aux personnes ($\alpha_i \neq 0$; $\omega_i \neq 0$) sont estimés en deux étapes. Nous prenons tout d'abord les différences premières dans nos résidus y_{it} et nos variables explicatives. Nous exprimons ensuite ces différences premières en termes d'écarts des moyennes particulières aux personnes et régressons les variables dépendantes transformées résultantes sur les variables explicatives transformées résultantes.

déplacement⁸. Nous suivons chacune de ces 10 cohortes à partir de 1988 jusqu'à 5 années après le déplacement, alors que les individus auront au plus 54 ans⁹. À noter que nous imposons les restrictions susmentionnées relatives à l'âge afin de nous assurer que l'évolution des gains des travailleurs après le déplacement n'est pas touchée par les régimes de retraite anticipée¹⁰.

Nous examinons deux sous-échantillons de travailleurs déplacés pour les deux définitions du déplacement. Le premier est composé de personnes qui ont touché des gains positifs à chacune des cinq années suivant le déplacement. Comme il ne comprend pas les travailleurs déplacés qui n'ont touché aucun gain à un moment donné après le déplacement à la suite d'une longue période de chômage, ce sous-échantillon restreint porte sur les expériences de la plupart des personnes déplacées qui ont réussi à trouver un autre emploi.

Notre second sous-échantillon de travailleurs déplacés est plus important puisque des travailleurs déplacés qui en font partie peuvent n'avoir touché aucun gain à un moment donné après le déplacement tout en devant obligatoirement avoir touché des gains positifs dans la cinquième année suivant le déplacement. En tenant compte des travailleurs déplacés qui n'ont touché aucun gain certaines années suivant le déplacement, nous prenons en considération la possibilité que le déplacement puisse mener à une longue période de chômage et/ou à un retrait temporaire de la population active. Dans la mesure où les retraits temporaires de la population active sont le résultat du découragement des travailleurs (plutôt que d'une préférence exogène accrue des individus pour les loisirs), ils témoigneront de la difficulté des travailleurs à s'ajuster à la perte de leur emploi et, par conséquent, devraient être pris en considération au moment de quantifier l'importance des pertes de gains. Étant donné que les travailleurs déplacés qui n'ont jamais touché de gains positifs après le déplacement peuvent être devenus des travailleurs autonomes en permanence, avoir quitté le pays ou être décédés, et puisque notre ensemble de données ne nous permet pas de distinguer ces trois scénarios, les gains touchés dans l'année t+5 doivent être positifs afin d'exclure ces travailleurs déplacés de nos analyses¹¹.

Notre groupe de référence est composé de travailleurs qui : a) avaient entre 25 et 40 ans en 1988, b) avaient touché des gains positifs de 1983 à 2002, et c) n'avaient jamais connu de mise à pied

-
8. Les travailleurs déplacés peuvent passer du secteur marchand au secteur public dans les années suivant le déplacement.
 9. Par exemple, nos régressions utiliseront les données portant sur la période 1988 à 1993 pour la cohorte de 1988 et les données portant sur la période 1988 à 2002 pour la cohorte de 1997. Comme le déplacement peut influencer sur les gains jusqu'à cinq ans après sa survenue, nous avons besoin de données portant sur une période de cinq ans avant 1988 pour construire nos indices d'après le déplacement. Et puisque le Fichier de données longitudinales sur la main-d'oeuvre commence en 1983, cela signifie que les données sur la période 1983-1987 ne peuvent pas être utilisées dans nos analyses de régression.
 10. Pour la même raison, les données sur les gains recueillies six ans ou plus après le déplacement ne sont pas utilisées dans les analyses de régression.
 11. À noter que, en agissant ainsi, nous excluons également les travailleurs déplacés qui se sont retirés de la population active de façon permanente et ceux qui ont été en chômage de façon constante après le déplacement. Notre incapacité de distinguer les longues périodes de chômage des retraits du marché du travail est attribuable au fait que le FDLM — comme de nombreux ensembles de données administratives — ne contient aucun renseignement sur la situation des travailleurs vis-à-vis de l'activité.

permanente entre 1983 et 2002¹². Les trajectoires des gains observées pour ces travailleurs entre 1988 et 2002 sont utilisées dans nos analyses de régression¹³.

En outre, en ce qui a trait à notre groupe de référence et aux deux sous-échantillons de travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté, nous limitons notre attention aux personnes qui : a) n'ont jamais habité à l'extérieur des 10 provinces pendant la période à l'étude, et b) n'ont jamais gagné plus de 200 000 \$ par année (en dollars de 2000) pendant la période à l'étude¹⁴. Toutes les analyses sont effectuées séparément pour les hommes et les femmes.

Nous cherchons avant tout à quantifier l'importance des pertes de gains subies par les travailleurs canadiens à la suite de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs, *que ces pertes de gains soient le résultat ou non de pertes d'emplois multiples*. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de ne pas tenir compte des déplacements ultérieurs dont peuvent faire l'objet les travailleurs pendant qu'ils s'adaptent à un premier déplacement survenu entre 1988 et 1997. Comme le montre Stevens (1997), les pertes d'emplois multiples sont une des causes pour lesquelles les travailleurs déplacés subissent d'importantes pertes de gains à long terme.

IV.2 Déplacements subis par tous les travailleurs

Nous analysons par la suite les conséquences des déplacements sur tous les travailleurs déplacés, quelle que soit leur ancienneté. Notre échantillon de travailleurs déplacés et notre groupe de référence sont alors les mêmes que ceux définis à la section IV.1, sauf que les travailleurs déplacés ne sont plus tenus de posséder cinq années ou plus d'ancienneté chez leur employeur.

V. Données descriptives

Le tableau 1 indique les pourcentages de travailleurs de 25 à 49 ans qui ont été déplacés ou mis à pied de façon permanente entre 1988 et 2002¹⁵. Durant cette période, les taux de mises à pied permanentes ont varié de 6,6 % à 9,1 % chez les hommes et de 3,4 % à 5,3 % chez les femmes. Les taux de déplacement attribuables à des fermetures d'entreprises étaient plus faibles et donnent à penser qu'environ un travailleur mis à pied de façon permanente sur dix a perdu son

12. À noter que, pour notre groupe de référence, nous sélectionnons un groupe d'âge qui, selon la définition de 1988 (25 à 40 ans), est plus étroit que celui utilisé pour notre échantillon de travailleurs déplacés au moment du déplacement (25 à 49 ans). Nous voulons ainsi nous assurer que la répartition selon l'âge est semblable dans les deux groupes, comme nous le verrons plus loin.

13. Les travailleurs faisant partie du groupe de référence ne doivent pas avoir été mis à pied entre 1983 et 1987 (de même qu'entre 1988 et 2002) parce que les mises à pied précédentes ne doivent pas influencer sur leurs gains de 1988.

14. Les personnes peuvent toutefois être passées d'une province à l'autre au fil du temps. Les travailleurs déplacés doivent également avoir été employés par des entreprises comptant au moins deux salariés afin d'exclure les travailleurs autonomes non constitués en société et sans employé rémunéré, qui se remettraient eux-mêmes un bordereau T4.

15. On estime qu'un travailleur fait l'objet d'une mise à pied permanente lorsqu'il ne retourne pas chez son ancien employeur durant l'année où il a été mis à pied ou l'année suivant la mise à pied.

emploi en raison d'une fermeture d'entreprise au cours des deux dernières décennies¹⁶. On y voit que les travailleurs déplacés, c'est-à-dire les salariés qui ont fait l'objet d'une mise à pied permanente en raison d'une fermeture d'entreprise (définition restreinte), représentent un groupe relativement petit de personnes. Pendant la période 1988 à 2002, entre 23 000 et 44 000 hommes de 25 à 49 ans ont été déplacés dans une année donnée. Chez les femmes du même groupe d'âge, les chiffres correspondants se situent à 11 000 et 18 000. En tenant compte des travailleurs et des travailleuses de 50 à 64 ans (annexe 1), le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLM) estime que, chez les salariés de 25 à 64 ans, 55 000 personnes par année en moyenne ont été déplacées en raison de fermetures d'entreprises entre 1988 et 2002.

Comme les travailleurs peuvent être déplacés non seulement en raison d'une fermeture d'entreprise mais aussi d'un licenciement collectif qui ne se solde pas par une fermeture d'entreprise, nous présentons également des taux de déplacement établis d'après une définition plus large du déplacement tenant compte des deux types d'événements. Lorsque nous délaissions la définition du déplacement qui n'englobe que les pertes d'emplois attribuables à une fermeture d'entreprise pour adopter une définition tenant également compte d'un licenciement collectif, les estimations du nombre de travailleurs déplacés doublent. Chez tous les salariés de 25 à 64 ans, une moyenne de 110 000 environ ont été déplacés en raison de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs au cours de la période 1988 à 2002.

Le tableau 2 montre la fluctuation des taux de déplacement entre un certain nombre de dimensions en 2002. D'importantes différences s'observent entre les catégories de tailles d'entreprise. Les hommes et les femmes qui travaillaient pour de petites entreprises (celles qui comptaient entre 2 et 19 travailleurs) étaient beaucoup plus susceptibles de perdre leur emploi en raison d'une fermeture d'entreprise que ceux qui travaillaient dans de grandes entreprises (500 salariés ou plus). Étant donné que de nombreuses grandes entreprises sont formées de plusieurs établissements et puisque le FDLM ne peut nous aider à repérer les disparitions d'entreprises, les différences relatives aux taux de déplacements, mesurés entre les catégories de tailles d'entreprise, pourraient être supérieures aux différences relatives aux taux de déplacements mesurés entre les catégories de tailles d'établissement¹⁷. Dans ce cas, l'adoption d'une définition du déplacement qui englobe les licenciements collectifs aurait tendance à réduire les différences entre les catégories de tailles d'entreprise. Et c'est effectivement ce qui arrive lorsque nous retenons la définition élargie du déplacement.

Les taux de déplacements varient également d'une industrie à l'autre. Les travailleurs de la construction ainsi que ceux qui travaillent dans les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation forestière et minière de même que de l'extraction de pétrole et de gaz sont plus susceptibles d'être déplacés que les autres travailleurs.

16. Cette conclusion vaut également pour les travailleurs de 50 à 64 ans. Voir le tableau 1 de l'annexe.

17. Par exemple, si une entreprise de fabrication formée de deux établissements employant chacun 100 travailleurs voit une de ses usines fermer, les taux de déplacements établis au niveau des établissements seront positifs chez les établissements comptant entre 100 et 499 salariés, mais ils seront nuls s'ils sont établis au niveau des entreprises comptant entre 100 et 499 salariés.

Le tableau 3 porte sur le nombre de travailleurs déplacés qui ont 5 ans ou plus d'ancienneté. Les données laissent croire qu'entre 2 300 et 3 400 travailleurs, de sexe masculin ayant beaucoup d'ancienneté et âgés de 25 à 49 ans, ont perdu leur emploi chaque année en raison de la fermeture d'une entreprise durant les années 1990. Chez les femmes, les chiffres correspondants varient entre 1 200 et 1 900. Le recours à une définition élargie du déplacement indique qu'entre 5 500 et 13 000 hommes ayant beaucoup d'ancienneté et âgés de 25 à 49 ans ont perdu leur emploi en raison de la fermeture d'une entreprise ou d'un licenciement collectif durant les années 1990. Chez les femmes, les chiffres correspondants varient entre 3 200 et 4 900.

Des caractéristiques sélectionnées associées aux travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté et au groupe de référence, mesurées en 1987, sont présentées au tableau 4. L'âge moyen et l'âge médian des hommes et des femmes de nos échantillons de travailleurs déplacés sont fort semblables, par rapport à leurs homologues du groupe de référence. Toutefois, les gains annuels des travailleurs déplacés sont nettement moins élevés que celui des travailleurs du groupe de référence. Ce simple fait met en évidence la nécessité de tenir compte de l'hétérogénéité dans les profils âge-gains des travailleurs, que ce soit dans les modèles à effets fixes ou les modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs. Ces deux modèles sont d'ailleurs intégrés à l'équation (1).

Les figures 1 et 2 montrent les courbes des gains de deux cohortes de travailleurs de sexe masculin ayant beaucoup d'ancienneté, soit : a) ceux qui ont été déplacés en raison de la fermeture d'une entreprise en 1989 et b) ceux qui ont été déplacés en raison de la fermeture d'une entreprise en 1997. Les courbes des gains sont tracées à l'aide de données provenant d'un sous-échantillon restreint de travailleurs déplacés qui ont touchés des gains positifs dans les cinq années suivant le déplacement (figure 1) ou de données provenant d'un sous-échantillon élargi de travailleurs déplacés défini à la section précédente (figure 2).

La comparaison des trajectoires des gains des deux cohortes montre clairement que la mesure dans laquelle les gains augmentent après le déplacement dépend de la situation du marché du travail. D'une façon plus précise, la reprise des gains est beaucoup plus lente chez les hommes qui ont été déplacés juste avant la récession de 1990 à 1992 (cohorte de 1989) que chez les hommes qui ont été déplacés dans une période expansionniste (cohorte de 1997). Cette constatation s'applique aux deux sous-échantillons. Plus important encore, cinq ans après le déplacement, les gains des travailleurs déplacés en 1989 ne sont pas plus élevés qu'en 1988. Ces données, combinées au fait que les gains de cette cohorte avaient tendance à augmenter avant le déplacement, laissent entendre que, en l'absence de déplacement, les gains annuels de la cohorte de 1989 auraient été considérablement plus élevés en 1994 qu'ils ne l'étaient en réalité. Dans ce cas, les pertes de gains pour la cohorte de 1989 devraient être importantes, même cinq ans après le déplacement. Un examen visuel des figures 1 et 2 nous donne à penser que la mesure dans laquelle cette conclusion peut s'appliquer à la cohorte de 1997 est incertaine et dépend de l'importance de la croissance des gains supposée en l'absence de déplacement. Les figures 1 et 2 mettent clairement en évidence la nécessité de prendre en considération la situation du marché du travail après le déplacement. C'est ce que nous faisons dans notre procédure d'estimation simple en y intégrant un ensemble complet d'interactions province-année.

VI. Résultats des régressions – Déplacements attribuables à des fermetures d'entreprises

Nous utilisons ici la méthode économétrique exposée à la section III pour quantifier l'importance de la perte moyenne des gains subie à court et à long terme par les travailleurs des deux sexes qui ont perdu leur emploi à la fin des années 1980 et au début des années 1990 en raison de fermetures d'entreprises. Nous établissons tout d'abord les pertes de gains des travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté avant de prendre en considération tous les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises. Dans toutes nos régressions, le vecteur X_{it} utilisé dans l'équation (1) est tout simplement formé d'un terme quadratique de l'âge.

VI.1 Travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté

Le tableau 5 montre les résultats des régressions concernant les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté qui ont perdu leur emploi en raison de fermetures d'entreprises entre 1988 et 1997. Les résultats sont présentés selon les modèles à effets fixes, les modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs et les modèles estimés à l'aide d'un sous-échantillon restreint de travailleurs déplacés ainsi que d'un sous-échantillon élargi. Cela produit quatre combinaisons échantillons-spécifications.

Nos analyses multivariées laissent entendre que les gains commencent à chuter avant que le déplacement ne survienne, ce qui correspond aux résultats des travaux de Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993). Le moment où les gains chutent et l'importance de cette diminution avant le déplacement varient selon que l'on utilise les modèles à effets fixes et les modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs, ces derniers modèles indiquant généralement de plus importantes pertes avant déplacement. Selon les modèles économétriques choisis et le sous-échantillon utilisé, les pertes de gains des travailleurs déplacés de sexe masculin durant l'année du déplacement varient entre 9 000 \$ et 12 600 \$ (en dollars de 2000). Chez les femmes, les chiffres correspondants se situent à 7 100 \$ et à 7 900 \$. Les pertes de gains dans l'année suivant le déplacement sont encore plus importantes pour les deux sexes.

La reprise des gains après le déplacement est très modeste dans presque tous les cas. Cinq ans après le déplacement, les pertes de gains de notre sous-échantillon restreint d'hommes déplacés s'élèvent à environ 6 600 \$ lorsqu'elles sont calculées à l'aide des modèles à effets fixes et à environ 9 600 \$ lorsqu'elles sont établies avec des modèles comportant des tendances particulières aux personnes dans les profils âge-gains des travailleurs. L'utilisation de notre sous-échantillon élargi d'hommes déplacés donne des estimations de pertes de gains de cinq années variant entre 8 500 \$ (modèles à effets fixes) et 11 600 \$ (modèles avec tendances particulières aux travailleurs). Puisque les gains d'avant déplacement — à savoir les gains annuels touchés dans l'année $t-4$ — des travailleurs de sexe masculin ayant beaucoup d'ancienneté de nos sous-échantillons restreint et élargi s'élevaient en moyenne à 34 487 \$ et 34 715 \$ respectivement, ces chiffres laissent entendre que les pertes de gains à long terme (cinq ans) des hommes déplacés ayant beaucoup d'ancienneté représentent : a) entre 19 % et 28 % des gains avant déplacement des membres de notre sous-échantillon restreint, et b) entre 25 % et 34 % des gains avant déplacement des membres de notre sous-échantillon élargi. Nous voyons

donc que les pertes de gains des hommes déplacés ayant beaucoup d'ancienneté sont considérables et persistants.

Les mêmes conclusions qualitatives s'appliquent aux femmes. Cinq ans après le déplacement, les pertes de gains des travailleuses ayant beaucoup d'ancienneté représentent : a) entre 23 % et 29 % des gains avant déplacement des membres de notre sous-échantillon restreint, et b) entre 35 % et 37 % des gains avant déplacement des membres de notre sous-échantillon élargi¹⁸.

Ces chiffres sont du même ordre de grandeur que ceux dont font état Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993) concernant un échantillon de travailleurs déplacés de la Pennsylvanie dans les années 1980. Cinq ans après avoir quitté leur ancien employeur, les travailleurs de cette région des États-Unis qui ont fait l'objet de licenciements collectifs ont subi des pertes de gains qui s'élevaient à environ 25 % de leurs gains avant déplacement.

Nous examinons au tableau 6 la façon dont les pertes de gains à long terme — celles subies cinq ans après le déplacement — varient d'un sous-groupe de population à l'autre. Tant pour les hommes que pour les femmes, nous estimons des modèles distincts concernant les travailleurs qui, au moment du déplacement : a) avaient entre 25 et 34 ans, b) avaient entre 35 et 49 ans, c) travaillaient dans le secteur de la fabrication, d) travaillaient dans un autre secteur que celui de la fabrication e) travaillaient dans des entreprises de 100 salariés ou moins, et f) travaillaient dans des entreprises de 100 salariés ou plus¹⁹.

Chez les femmes de 25 à 34 ans, les travailleuses de 35 à 49 ans, les femmes ne travaillant pas dans le secteur de la fabrication ou celles travaillant dans des entreprises de 100 salariés ou moins, les modèles à effets fixes et les modèles comportant des tendances particulières aux travailleuses ont produit des estimations assez semblables des pertes de gains à long terme. Par exemple, ces modèles laissent entendre que les hommes déplacés et âgés de 35 à 49 ans, membres de notre échantillon élargi, subissent des pertes de gains à long terme qui représentent entre 22 % et 26 % des gains avant déplacement. Chez les femmes, les estimations correspondantes varient entre 32 % et 35 %.

En revanche, selon le modèle économétrique utilisé, les estimations des pertes de gains à long terme diffèrent de 10 points de pourcentage ou plus entre les travailleurs de sexe masculin du secteur de la fabrication âgés de 25 à 34 ans, les hommes ne travaillant pas dans le secteur de la fabrication et ceux travaillant dans des entreprises comptant plus de 100 salariés. Pour tous ces

18. Les gains avant déplacement des travailleuses ayant beaucoup d'ancienneté des sous-échantillons restreint et élargi s'élèvent en moyenne à 20 211 \$ et à 20 383 \$ respectivement.

19. Les groupes de référence sélectionnés diffèrent de ceux utilisés à la section IV.1 pour ces sous-groupes de population. Dans le cas des travailleurs déplacés de 25 à 34 ans (35 à 49 ans), les membres du groupe de référence ont de 25 à 30 ans (35 à 40 ans) en 1988. Pour ce qui est des personnes déplacées travaillant dans le secteur de la fabrication (ne travaillant pas dans le secteur de la fabrication), le groupe de référence est formé de travailleurs qui ont de 25 à 40 ans en 1988 et qui travaillent dans le secteur de la fabrication (ne travaillent pas dans le secteur de la fabrication) en 1988. Concernant les travailleurs déplacés employés par des entreprises d'au plus 100 salariés (de plus de 100 salariés), le groupe de référence est composé de travailleurs qui ont de 25 à 40 ans en 1988 et qui travaillent dans des entreprises d'au plus 100 salariés (de plus de 100 salariés) en 1988. Pour ce qui est des travailleurs déplacés de 25 à 24 ans (35 à 49 ans), des résultats fort semblables sont obtenus à l'aide du groupe de référence formé de travailleurs qui ont de 25 à 32 ans (33 à 40 ans) en 1988.

sous-groupes, les modèles comportant des tendances particulières aux personnes donnent des estimations de pertes à long terme plus importantes que les modèles à effets fixes, ce qui laisse donc entendre que l'hypothèse (sous-jacente aux modèles à effets fixes) selon laquelle les profils âge-gains des travailleurs déplacés possèdent la même pente que celle des travailleurs du groupe de référence n'est pas valable pour ces sous-groupes.

Plus important encore, dans la plupart des sous-groupes et modèles économétriques pris en considération, les résultats du tableau 6 indiquent que les pertes de gains à long terme des travailleurs déplacés correspondent à au moins 20 % des gains avant déplacement. Les importantes pertes de gains à long terme que subissent les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté à la suite de la fermeture d'entreprises semblent donc généralisées.

VI.2 Tous les travailleurs déplacés

Bien qu'ils présentent un intérêt élevé pour les raisons exposées ci-dessus, les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté constituent une fraction passablement petite de tous les travailleurs déplacés en raison d'une fermeture d'entreprise (tableau 3). Dans ce contexte, il convient d'élargir notre perspective sur les conséquences du déplacement et de poser la question suivante : en moyenne, quelle est l'importance des pertes de gains subies par les travailleurs qui perdent leur emploi en raison d'une fermeture d'entreprise?

La réponse à cette question se trouve au tableau 7. Tout comme c'est le cas pour les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté, des données montrent que les gains commencent à chuter avant le déplacement. En outre, les pertes de gains atteignent un sommet dans l'année suivant la fermeture de l'entreprise. Cependant, la comparaison des tableaux 5 et 7 montre que les pertes de gains moyennes subies par les travailleurs déplacés dans l'année suivant le déplacement sont moins élevées qu'elles ne le sont pour le sous-groupe des travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté : les pertes de gains subies par le premier groupe représentent en effet entre 33 % et 81 % de celles du second groupe.

Bien que les modèles à effets fixes et les modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs indiquent tous deux que les pertes de gains à long terme des travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté sont considérables, cette conclusion ne tient plus lorsque nous prenons en considération tous les travailleurs déplacés en raison de fermetures d'entreprises. Les modèles à effets fixes portent à croire qu'il y a d'importantes pertes de gains cinq ans après le déplacement. Ils indiquent aussi que ces pertes représentent entre 16 % et 22 % des gains avant déplacement pour les hommes et entre 25 % et 34 % des gains avant déplacement pour les femmes²⁰. Par contre, les modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs indiquent que les pertes de gains, peu importe le moment où elles surviennent, ne sont plus statistiquement significatives à des niveaux conventionnels plus de trois ans après le déplacement.

20. Les gains annuels des travailleurs déplacés de sexe masculin dans l'année t-4 s'élèvent en moyenne à 28 212 \$ et 27 858 \$ dans l'échantillon restreint et l'échantillon élargi respectivement. Chez les femmes, les chiffres correspondants s'établissent à 16 928 \$ et à 16 700 \$.

En résumé, il est clair que les travailleurs qui perdent leur emploi en raison de la fermeture d'une entreprise essuient des pertes de gains à court terme. La question de savoir s'ils subissent aussi des pertes de gains à long terme dépend sérieusement de la spécification économétrique choisie.

VII. Résultats des régressions – Déplacements dus à des fermetures d'entreprises ou des licenciements collectifs

Le déplacement de travailleurs peut certes survenir en raison de la fermeture d'une entreprise mais aussi d'un licenciement collectif ne se soldant pas par la fermeture d'une entreprise. Chez les entreprises formées d'un seul établissement, les licenciements collectifs peuvent parfois entraîner d'importantes pertes d'emplois sans nécessairement se solder par la disparition de l'entreprise. Pour ce qui est des entreprises formées de plusieurs établissements, les licenciements collectifs peuvent entraîner la fermeture de l'un des établissements. Puisque les licenciements collectifs n'entraînant pas la fermeture d'une entreprise ne sont pas pris en considération dans notre définition initiale du déplacement, nous élargissons maintenant cette définition de manière à tenir compte des travailleurs déplacés en raison de la fermeture d'une entreprise et des travailleurs déplacés en raison d'un licenciement collectif ne se soldant pas par la fermeture d'une entreprise.

VII.1 Travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté

Lorsque nous ajoutons les licenciements collectifs à la définition du déplacement que nous avons utilisée pour les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté, nous ajoutons par le fait même les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté qui ont fait l'objet d'une mise à pied permanente dans l'année t dans les entreprises qui : a) comptaient 50 salariés ou plus dans l'année $t-4$, et b) avaient subi une chute de l'emploi de 30 % ou plus entre l'année $t-4$ et l'année $t+1$ ²¹. Notre groupe de référence est le même que celui défini à la section IV.1.

Les résultats sont présentés au tableau 8. Ils confirment ceux du tableau 5, à savoir que les pertes de gains à long terme des travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté sont considérables. Dans le cas des hommes déplacés faisant partie du sous-échantillon restreint, les pertes de gains à long terme varient entre 7 100 \$ et 10 900 \$, soit entre 18 % et 28 % des gains avant déplacement. Pour ce qui est du sous-échantillon élargi, les chiffres correspondants varient entre 9 700 \$ et 13 700 \$, soit entre 25 % et 35 % des gains avant déplacement.

En ce qui concerne les femmes faisant partie du sous-échantillon restreint, les pertes de gains à long terme représentent entre 24 % et 26 % des gains avant déplacement. Du côté du sous-échantillon élargi, elles représentent environ 35 % des gains avant déplacement.

Le tableau 9 reprend les données du tableau 6. Toutes les estimations de pertes de gains à long terme présentées au tableau 9 sont statistiquement significatives au niveau 5 %. Encore une fois, notre conclusion selon laquelle les pertes de gains des travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté sont considérables et persistantes s'applique à la plupart des sous-groupes de population étudiés.

21. L'entreprise doit aussi être le principal employeur du travailleur dans l'année $t-4$, c'est-à-dire qu'elle doit être la source des principaux gains annuels pendant l'année en question.

Il y a toutefois une différence notable : les estimations de pertes de gains à long terme des personnes travaillant dans des entreprises de plus de 100 salariés présentent une dispersion beaucoup plus petite lorsque nous retenons notre définition élargie du déplacement plutôt que notre définition initiale. Par exemple, pour ce qui est des hommes déplacés faisant partie du sous-échantillon restreint, les estimations varient entre 13 % et 38 % au tableau 6 (définition initiale du déplacement) et entre 15 % et 22 % au tableau 9 (définition élargie du déplacement). Une explication possible est que l'inclusion des licenciements collectifs est susceptible d'augmenter nettement le nombre de travailleurs déplacés dans cet échantillon, ce qui nous permettra potentiellement d'obtenir des estimations plus exactes.

VII.2 Tous les travailleurs déplacés

Lorsque nous ajoutons les licenciements collectifs à la définition du déplacement que nous avons utilisée pour les travailleurs déplacés, nous ajoutons les employés qui travaillaient pour une entreprise donnée pendant l'année t-1 et pendant l'année t et qui ont été mis à pied de façon permanente pendant l'année t par cette entreprise. Ces entreprises doivent : a) avoir 50 salariés ou plus dans l'année t-4, et b) avoir subi une baisse de l'emploi de 30 % ou plus entre l'année t-4 et l'année t+1²². Notre groupe de référence est le même que celui défini à la section IV.1.

Le tableau 10 reprend les données du tableau 7. Comme c'était le cas avec notre définition initiale du déplacement (déplacement dû à une fermeture d'entreprise), les modèles à effets fixes indiquent que les travailleurs déplacés en raison d'une fermeture d'entreprise ou d'un licenciement collectif subissent d'importantes pertes de gains cinq ans après le déplacement.

Cependant, contrairement aux résultats obtenus avec notre définition initiale du déplacement, les modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs indiquent aussi la présence de pertes de gains à long terme non négligeables. Même si ces pertes sont moins élevées que celles obtenues avec les modèles à effets fixes, elles n'en représentent pas moins entre 9 % et 16 % des gains avant déplacement pour les hommes et entre 12 % et 22 % des gains avant déplacement pour les femmes, selon le sous-échantillon pris en considération.

Ensemble, ces modèles laissent entendre que les pertes de gains à long terme des hommes déplacés représentent entre 9 % et 15 % des gains avant déplacement chez les membres du sous-échantillon restreint, et entre 16 % et 22 % des gains avant déplacement chez les membres du sous-échantillon élargi. Chez les femmes, les estimations correspondantes sont de 12 % à 21 % et de 22 % à 31 % respectivement.

Le fait d'englober dans la définition des travailleurs déplacés les personnes qui ont perdu leur emploi à la suite d'une fermeture d'entreprise ou d'un licenciement collectif nous permet d'en arriver à une conclusion non équivoque concernant les pertes moyennes de gains à long terme subies par ces travailleurs : peu importe le modèle et le sous-échantillon, ces pertes, sans être négligeables, sont moins importantes que celles subies par les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté.

22. L'entreprise doit également être le principal employeur du travailleur dans l'année t-1.

VIII. Résumé

Le tableau 11 résume nos conclusions concernant l'importance des pertes de gains subies cinq ans après le déplacement. Quatre points doivent être soulignés. Premièrement, pour une définition donnée du déplacement et un sous-échantillon donné (restreint ou élargi), les modèles à effets fixes produisent des estimations très semblables des pertes de gains à long terme d'une catégorie à l'autre de travailleurs déplacés (travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté ou tous les travailleurs déplacés).

Deuxièmement, pour un sous-échantillon donné et une catégorie donnée de travailleurs déplacés, le changement de la définition du déplacement ne modifie pas beaucoup les estimations des pertes de gains à long terme obtenues à partir des modèles à effets fixes. On ne peut pas en dire autant pour les modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs lorsque tous les travailleurs déplacés sont pris en considération. Toutefois, lorsque notre attention se porte sur les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté, la modification de la définition du déplacement ne change pas beaucoup les estimations des pertes de gains à long terme obtenues à partir des modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs. Les résultats concernant les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté sont donc extrêmement imperméables aux choix de la définition, selon le modèle retenu.

Troisièmement, en ce qui a trait aux travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté, le passage du modèle à effets fixes à celui comportant des tendances particulières aux travailleurs fait augmenter les pertes de gains à long terme pour les hommes, mais il les fait légèrement diminuer ou les laisse inchangées pour les femmes. En revanche, le passage du modèle à effets fixes au modèle comportant des tendances particulières aux travailleurs fait diminuer l'importance des pertes de gains à long terme lorsque l'attention se porte sur tous les travailleurs déplacés. Cela est particulièrement vrai lorsque la première définition du déplacement est retenue.

Quatrièmement, l'examen des résultats révèle que, si nous tenons compte de tous les travailleurs déplacés, les estimations obtenues à partir de notre définition élargie du déplacement sont beaucoup plus imperméables au choix du modèle que celles obtenues à partir de notre première et plus restreinte définition du déplacement. Par exemple, les estimations des pertes de gains à long terme exprimées en pourcentage des gains avant déplacement ne diffèrent que de 6 points pour les hommes déplacés du sous-échantillon restreint lorsque la définition élargie est utilisée. C'est beaucoup moins que l'écart de 20 points de pourcentage observé pour ce groupe lorsque la première définition est retenue. Dans l'examen de la situation des travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté, la définition élargie est aussi résistante au choix du modèle que la première. Puisque la définition élargie est supérieure du point de vue conceptuel — le déplacement peut être le résultat non seulement de la fermeture d'une entreprise mais aussi d'un licenciement collectif ne se soldant pas par la fermeture d'une entreprise —, il est rassurant de savoir que nos estimations des pertes de gains à long terme sont généralement plus robustes lorsque cette définition est retenue.

Avec cette définition élargie, les pertes de gains à long terme des travailleurs déplacés de sexe masculin ayant beaucoup d'ancienneté représentent entre 18 % et 35 % des gains avant déplacement. Chez les femmes, les chiffres correspondants varient entre 24 % et 35 %. Lorsque

nous tenons compte de tous les hommes déplacés, l'intervalle des pertes est de 9 % à 22 %, comparativement à celle de 12 % à 31 % pour toutes les femmes déplacées.

Il faut souligner que ces chiffres représentent les pertes de gains moyennes subies par les travailleurs qui ont été déplacés entre 1987 et 1997. Comme les figures 1 et 2 l'ont montré, il est concevable que les pertes de gains des travailleurs déplacés varient en fonction des conditions du marché du travail. Pour examiner cette question, nous avons ré-estimé les modèles à effets fixes du tableau 8 en y insérant des termes d'interaction entre les variables dichotomiques de déplacement et un indicateur binaire égal à 1 lorsque les travailleurs sont déplacés de 1993 à 1997, 0 autrement.

Les résultats ont clairement confirmé que les travailleurs déplacés durant la période allant de 1987 à 1992 ont subi des pertes de gains beaucoup plus grandes que leurs homologues qui ont perdu leur emploi entre 1993 et 1997. Quels que soient les échantillons considérés, les travailleurs masculins et féminins ayant beaucoup d'ancienneté et qui ont été déplacés durant la première période ont subi, cinq ans après le déplacement, des pertes de gains qui étaient de 5,300 \$ à 5,800 \$ supérieures à celles subies par leurs homologues qui furent déplacés durant la deuxième période. Par exemple, dans notre sous-échantillon restreint (élargi), les pertes de gains à long terme des hommes avec beaucoup d'ancienneté et qui furent déplacés de 1987 à 1992 se sont élevées en moyenne à environ 11,300 \$ (14,300 \$), beaucoup plus que les pertes d'environ 6,100 \$ (8,700 \$) subies par ceux qui furent déplacés entre 1993 et 1997. De même, les pertes de gains à long terme des femmes avec beaucoup d'ancienneté et qui furent déplacées de 1987 à 1992 se sont élevées en moyenne à 11,000 \$ (12,600 \$), beaucoup plus que les pertes d'environ 5,100 \$ (7,000 \$) subies par leurs homologues qui furent déplacées entre 1993 et 1997.

Des conclusions qualitativement semblables ont été obtenues en ré-estimant les modèles à effets fixes du tableau 10. Quels que soient les échantillons considérés, les hommes (femmes) qui furent déplacés entre 1987 et 1992 ont subi des pertes de gains à long terme qui étaient de 2,600 \$ à 3,000 \$ (de 1,500 \$ à 1,700 \$) supérieures à celles subies par leurs homologues qui furent déplacés entre 1993 et 1997.

IX. Conclusion

Entre 1988 et 2002, une moyenne de 110 000 travailleurs canadiens de 25 à 64 ans ont perdu leur emploi en raison de la fermeture d'une entreprise ou d'un licenciement collectif. Les gains de ces travailleurs après leur déplacement constituent une importante question qui n'a reçu à ce jour que très peu d'attention au Canada. L'objectif du présent document est de combler cette lacune à l'aide d'une ensemble unique de données longitudinales qui nous permet de sélectionner des travailleurs qui ont été mis à pied de façon permanente dans l'année où l'entreprise pour laquelle ils travaillaient a cessé d'exister ou connu d'importantes réductions d'effectifs.

Notre principale conclusion est celle-ci : bien que les pertes moyennes de gains à long terme subies par les travailleurs qui ont été déplacés en raison d'une fermeture d'entreprise ou d'un licenciement collectif sont importantes, celles essuyées par les travailleurs déplacés ayant une ancienneté considérable semblent plus importantes encore. Les hommes déplacés ayant beaucoup d'ancienneté subissent des pertes de gains à long terme qui représentent entre 18 % et

35 % de leurs gains avant déplacement, et cette conclusion est compatible avec les résultats obtenus par Jacobson, Lalonde et Sullivan (1993) aux États-Unis. Chez leurs homologues de sexe féminin, les estimations correspondantes varient entre 24 % et 35 %.

Plusieurs limites doivent être signalées. Nous n'avons pas pris en considération la possibilité que les travailleurs déplacés puissent avoir recours au travail autonome pour atténuer les pertes de revenu subies à la suite d'un déplacement. Notre incapacité de le faire est due à ce que le Fichier des données longitudinales sur la main-d'oeuvre ne contient aucun renseignement sur le revenu tiré du travail autonome. Quoiqu'il en soit, nos résultats jettent de la lumière sur une importante question : la mesure dans laquelle le revenu tiré d'un emploi rémunéré est récupéré après le déplacement. Le fait de savoir si les salariés touchent une rémunération moins élevée après le déplacement intéresse les décideurs, *que les travailleurs déplacés compensent ou non la baisse de leur revenu tiré d'un emploi rémunéré par un revenu provenant d'un travail autonome.*

Bien que nous ayons démontré que les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté subissent d'importantes pertes de gains même cinq ans après leur déplacement, nous n'avons pas examiné les mécanismes expliquant la lente reprise des gains. Tandis que les travaux empiriques de Stevens (1997) donnent à penser que les pertes d'emplois multiples après le déplacement pourraient être un important facteur explicatif, la mesure dans laquelle la mobilité des travailleurs entre les industries et les tailles d'entreprise améliore les possibilités de reprise importante des gains demeure inconnue. Par ailleurs, l'efficacité des différentes méthodes de recherche sur le plan de la reprise rapide des gains n'a pas été évaluée.

Malgré ces limites, nos résultats confirment une importante conclusion des précédentes études américaines : les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté qui sont déplacés en raison d'un licenciement collectif ou d'une fermeture d'entreprise subissent des pertes de gains considérables et persistantes et, par conséquent, sont susceptibles de connaître une baisse de revenu permanente.

Tableau 1a Taux de déplacements et taux de mises à pied permanentes des travailleurs âgés de 25 à 49 ans¹, 1988 à 2002

	Hommes			Femmes		
	Taux de mises à pied permanentes	Taux de déplacements dus à :		Taux de mises à pied permanentes	Taux de déplacements dus à :	
		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs
			pourcentage			
1988	8,2	0,8	1,6	4,5	0,5	0,7
1989	7,6	0,8	1,5	4,0	0,5	0,7
1990	9,0	1,1	2,2	4,8	0,6	1,0
1991	9,1	0,8	2,3	4,9	0,5	1,0
1992	8,9	0,9	2,4	4,7	0,5	1,0
1993	8,2	0,7	1,7	4,4	0,4	0,8
1994	7,8	0,7	1,6	4,1	0,4	0,9
1995	7,7	0,7	1,4	4,0	0,4	0,8
1996	7,5	0,7	1,3	4,0	0,4	0,8
1997	7,4	0,7	1,1	4,1	0,4	0,7
1998	7,4	0,7	1,3	4,0	0,4	0,7
1999	7,0	0,6	1,1	3,8	0,4	0,7
2000	6,6	0,6	1,1	3,4	0,4	0,6
2001	8,3	0,7	1,8	5,3	0,5	1,1
2002	7,8	0,6	1,3	4,8	0,4	0,8

Tableau 1b Nombre estimatif de travailleurs déplacés ou mises à pied de façon permanente des travailleurs âgés de 25 à 49 ans¹, 1988 à 2002

	Hommes			Femmes		
	Mises à pied permanentes	Déplacements dus à :		Mises à pied permanentes	Taux de déplacements dus à :	
		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs
			pourcentage			
1988	309 760	30 220	60 441	125 000	13 890	19 446
1989	296 700	31 230	58 560	117 410	14 680	20 548
1990	357 220	43 660	87 320	146 510	18 310	30 523
1991	358 840	31 550	90 697	150 890	15 400	30 794
1992	346 740	35 060	93 503	144 600	15 380	30 767
1993	319 250	27 250	66 187	135 930	12 360	24 714
1994	308 020	27 640	63 184	129 050	12 590	28 328
1995	308 340	28 030	56 061	129 100	12 910	25 821
1996	303 930	28 370	52 682	131 860	13 190	26 372
1997	308 660	29 200	45 883	142 940	13 950	24 405
1998	314 140	29 720	55 186	146 340	14 630	25 610
1999	301 500	25 840	47 379	144 530	15 210	26 625
2000	290 540	26 410	48 482	134 540	15 830	23 783
2001	319 410	26 940	69 273	150 080	14 160	31 149
2002	300 150	23 090	50 025	136 610	11 380	22 769

1. Ne travaillant pas dans les administrations publiques — Entreprises comptant au moins deux salariés.

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 2 Taux de déplacements des travailleurs de 25 à 49 ans, selon certaines caractéristiques, 2002¹

	Raison des déplacements			
	Fermetures d'entreprise:		Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Dans l'ensemble	0,6	0,4	1,3	0,8
Âge		pourcentage		
25 à 29 ans	0,7	0,4	1,4	0,7
30 à 34 ans	0,6	0,4	1,3	0,8
35 à 39 ans	0,6	0,4	1,2	0,8
40 à 44 ans	0,6	0,4	1,2	0,8
45 à 49 ans	0,5	0,5	1,1	0,8
Taille de l'entreprise				
2 à 19 salariés	1,5	1,0	1,8	1,1
20 à 99 salariés	0,7	0,6	1,6	1,1
100 à 499 salariés	0,4	0,3	1,5	0,9
500 salariés ou plus	0,1	0,1	0,7	0,4
Région				
Provinces de l'Atlantique	1,1	0,7	1,9	1,4
Québec	0,6	0,5	1,2	0,8
Ontario	0,5	0,3	1,0	0,6
Manitoba	0,3	0,4	0,9	0,7
Saskatchewan	0,6	0,4	1,3	0,7
Alberta	0,6	0,3	1,1	0,7
Colombie-Britannique	0,8	0,6	1,8	1,0
Industrie				
Agriculture, foresterie, mines, pétrole et gaz	1,1	0,9	2,7	2,0
Services publics	0,1	0,1	0,5	0,5
Construction	1,4	0,8	3,1	1,5
Fabrication	0,4	0,5	1,1	1,2
Commerce	0,3	0,3	0,6	0,6
Transports et entreposage	0,4	0,3	0,8	0,6
Finance, assurances, immobilier et location	0,3	0,1	0,8	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,9	0,5	1,4	0,9
Services de soutien aux entreprises, aux immeubles et autres	0,6	0,4	1,4	0,9
Information, culture et loisirs	0,6	0,4	1,0	0,7
Hébergement et restauration	0,6	0,7	0,9	0,9
Autres services	0,5	0,3	0,8	0,5

1. Ne travaillant pas dans les administrations publiques — Entreprises comptant au moins deux salariés.

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 3 Nombre estimatif de travailleurs déplacés de 25 à 49 ans, selon l'ancienneté, 1988 à 2002¹

	Travailleurs déplacés en raison des fermetures d'entreprises			
	Hommes		Femmes	
	Tous	Au moins cinq ans d'ancienneté	Toutes	Au moins cinq ans d'ancienneté
1988	30 220	1 980	13 890	960
1989	31 230	1 480	14 680	980
1990	43 660	3 130	18 310	1 470
1991	31 550	3 420	15 400	1 410
1992	35 060	3 200	15 380	1 730
1993	27 250	2 740	12 360	1 200
1994	27 640	2 820	12 590	1 310
1995	28 030	2 270	12 910	1 440
1996	28 370	2 500	13 190	1 600
1997	29 200	2 090	13 950	1 580
1998	29 720	2 450	14 630	1 870
1999	25 840	2 380	15 210	1 680
2000	26 410	2 580	15 830	1 830
2001	26 940	2 590	14 160	1 460
2002	23 090	2 340	11 380	1 400

	Travailleurs déplacés en raison des fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs			
	Hommes		Femmes	
	Tous	Au moins cinq ans d'ancienneté	Toutes	Au moins cinq ans d'ancienneté
1988	60 441	10 820	19 446	2 570
1989	58 560	3 860	20 548	1 870
1990	87 320	9 440	30 523	3 150
1991	90 697	10 620	30 794	4 590
1992	93 503	13 030	30 767	4 860
1993	66 187	8 830	24 714	4 400
1994	63 184	7 410	28 328	3 800
1995	56 061	6 370	25 821	3 550
1996	52 682	7 650	26 372	3 900
1997	45 883	5 460	24 405	4 100
1998	55 186	6 010	25 610	4 390
1999	47 379	5 890	26 625	4 250
2000	48 482	5 880	23 783	3 840
2001	69 273	8 920	31 149	4 030
2002	50 025	6 070	22 769	3 530

1. Ne travaillant pas dans les administrations publiques — Entreprises comptant au moins deux salariés.

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 4 Certaines caractéristiques, en 1987, des travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises entre 1988 et 1997

	Travailleurs déplacés		Groupe de référence
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	
Hommes			
Âge			
Âge moyen	31	31	32
Âge médian	31	31	32
10 ^e centile	22	22	26
90 ^e centile	41	41	38
Gains annuels (en \$ de 2000)			
Gains moyens	31 989	32 060	45 880
Gains médians	31 060	30 947	45 153
10 ^e centile	10 125	9 836	25 794
90 ^e centile	53 053	53 643	66 452
Taille de l'échantillon (personnes)			
Gains positifs en 1987	1 795	2 157	87 583
Pour l'analyse de régression	1 828	2 196	87 583
Travailleuses déplacées			
	Travailleuses déplacées		Groupe de référence
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	
Femmes			
Âge			
Âge moyen	33	32	32
Âge médian	33	32	32
10 ^e centile	22	23	25
90 ^e centile	42	42	38
Gains annuels (en \$ de 2000)			
Gains moyens	18 958	18 629	31 152
Gains médians	18 061	17 650	29 924
10 ^e centile	4 689	4 456	13 541
90 ^e centile	32 632	32 492	49 607
Taille de l'échantillon (personnes)			
Gains positifs en 1987	807	1 021	73 780
Pour l'analyse de régression	844	1 068	73 780

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 5 Pertes de gains des travailleurs (en dollars de 2000) ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises¹

Modèles à effets fixes				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	-5 (298)	206 (292)	-53 (316)	-18 (277)
2 ans avant	-459 (332)	-325 (316)	-665 (345)	-838 (315)
1 an avant	-1 895 (348)	-1 847 (334)	-1 524 (368)	-1 880 (337)
Année du déplacement	-9 047 (407)	-9 823 (394)	-7 059 (433)	-7 845 (396)
1 an après	-10 707 (443)	-14 407 (472)	-8 591 (468)	-11 531 (458)
2 ans après	-8 121 (439)	-11 987 (474)	-6 485 (467)	-9 527 (458)
3 ans après	-7 487 (442)	-10 837 (463)	-6 404 (453)	-9 163 (446)
4 ans après	-7 035 (452)	-10 024 (466)	-6 011 (477)	-8 307 (456)
5 ans après	-6 618 (473)	-8 506 (464)	-5 751 (496)	-7 542 (462)

Modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	-1 614 (334)	-1 559 (309)	-240 (286)	-266 (248)
2 ans avant	-2 726 (501)	-2 680 (458)	-883 (412)	-1 132 (366)
1 an avant	-4 254 (656)	-4 305 (605)	-1 604 (533)	-2 029 (479)
Années du déplacement	-11 816 (844)	-12 596 (784)	-7 061 (705)	-7 947 (658)
1 an après	-13 409 (1001)	-17 143 (948)	-8 322 (863)	-11 457 (829)
2 ans après	-10 810 (1159)	-14 738 (1099)	-5 975 (993)	-9 306 (948)
3 ans après	-10 218 (1323)	-13 656 (1241)	-5 684 (1096)	-8 824 (1054)
4 ans après	-9 864 (1478)	-12 964 (1383)	-5 112 (1243)	-7 879 (1184)
5 ans après	-9 599 (1650)	-11 619 (1539)	-4 703 (1383)	-7 055 (1307)

1. Les erreurs-types, entre parenthèses, sont corrigées pour les grappes d'observations des particuliers.

Source : Calculs des auteurs d'après des données provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 6 Pertes de gains à long terme des travailleurs (en dollars de 2000) ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises, différents sous-groupes

	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
25 à 34 ans				
Modèles à effets fixes	-5 410 [-18.2]	-7 327 [-24.9]	-4 818 [-25.4]	-6 323 [-32.7]
Modèles avec tendances	-11 260 [-37.8]	-13 126 [-44.5]	-3 958 [-20.9]	-5 340 [-27.6]
35 à 49 ans				
Modèles à effets fixes	-6 572 [-17.3]	-8 518 [-22.1]	-5 428 [-26.0]	-7 420 [-35.4]
Modèles avec tendances	-7 873 [-20.7]	10 005 [-25.9]	-4 037 [-19.3]	-6 749 [-32.2]
Travaillant dans le secteur de la fabrication				
Modèles à effets fixes	-7 762 [-23.1]	-9 323 [-28.1]	-6 107 [-29.9]	-7 993 [-39.5]
Modèles avec tendances	-11 112 [-33.1]	-13 919 [-42.0]	-8 385 [-41.1]	-10 428 [-51.5]
Ne travaillant pas dans le secteur de la fabrication				
Modèles à effets fixes	-6 303 [-18.0]	-8 323 [-23.4]	-5 245 [-26.1]	-6 873 [-33.6]
Modèles avec tendances	-10 460 [-29.9]	-12 261 [-34.4]	-5 012 [-24.9]	-7 459 [-36.5]
Entreprises comptant moins de 100 salariés				
Modèles à effets fixes	-6 252 [-18.4]	-8 017 [-23.5]	-5 339 [-26.9]	-7 001 [-35.2]
Modèles avec tendances	-8 514 [-25.0]	-10 719 [-31.4]	-5 461 [-27.5]	-7 713 [-38.8]
Entreprises comptant plus de 100 salariés				
Modèles à effets fixes	-4 664 [-12.8]	-6 484 [-17.4]	-5 378 [-25.1]	-7 304 [-33.2]
Modèles avec tendances	-13 762 [-37.7]	-15 142 [-40.7]	-3 479 [-16.3]	-5 884 [-26.7]

Notes : Les chiffres entre crochets indiquent le pourcentage des gains avant déplacement équivalant aux pertes de gains dans l'année t+5. Les pertes sont statistiquement significatives au niveau 5 % (test bilatéral), à l'exception de celles en caractères gras. Toutes les régressions sont corrigées pour les grappes d'observations des particuliers.

Source : Calculs des auteurs d'après des données provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 7 Pertes de gains (en dollars de 2000) des travailleurs canadiens déplacés en raison de fermetures d'entreprises, aucune limite quant à l'ancienneté¹

Modèles à effets fixes				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	-837 (236)	-840 (213)	-1 163 (224)	-998 (196)
2 ans avant	-947 (268)	-1 106 (243)	-2 404 (248)	-2 325 (223)
1 an avant	-449 (279)	-679 (253)	-2 125 (255)	-2 121 (230)
Année du déplacement	-5 240 (284)	-6 029 (260)	-6 037 (263)	-6 497 (239)
1 an après	-7 430 (278)	-8 513 (259)	-6 993 (275)	-7 723 (252)
2 ans après	-5 243 (282)	-7 046 (267)	-4 999 (281)	-6 304 (260)
3 ans après	-4 960 (284)	-6 761 (268)	-4 783 (281)	-6 065 (260)
4 ans après	-4 538 (295)	-6 191 (276)	-4 393 (289)	-5 650 (267)
5 ans après	-4 453 (310)	-6 185 (286)	-4 252 (300)	-5 714 (272)

Modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	-215 (261)	-144 (236)	-173 (233)	-98 (206)
2 ans avant	27 (379)	-40 (344)	-747 (328)	-760 (296)
1 an avant	1 205 (488)	1 098 (445)	-59 (413)	-141 (378)
Année du déplacement	-3 225 (595)	-3 879 (545)	-3 716 (507)	-4 276 (471)
1 an après	-4 611 (695)	-5 725 (642)	-4 308 (607)	-5 099 (569)
2 ans après	-1 665 (804)	-3 152 (746)	-1 977 (698)	-2 960 (657)
3 ans après	-669 (915)	-2 032 (850)	-1 449 (794)	-2 270 (751)
4 ans après	419 (1029)	-659 (958)	-775 (895)	-1 410 (848)
5 ans après	1 123 (1148)	494 (1068)	-375 (996)	-841 (943)

1. Les erreurs-types, entre parenthèses, sont corrigées pour les grappes d'observations des particuliers.

Source : Calculs des auteurs d'après des données provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 8 Pertes de gains à long terme des travailleurs (en dollars de 2000) ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs¹

Modèles à effets fixes				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	466 (183)	588 (169)	-165 (213)	-92 (181)
2 ans avant	-445 (215)	-331 (195)	-831 (227)	-1 076 (199)
1 an avant	-2 122 (222)	-2 014 (202)	-1 803 (236)	-2 131 (207)
Année du déplacement	-10 461 (259)	-11 654 (243)	-7 939 (293)	-8 774 (260)
1 an après	-12 555 (289)	-17 584 (292)	-9 742 (330)	-13 479 (311)
2 ans après	-10 167 (277)	-15 007 (283)	-7 241 (322)	-10 955 (310)
3 ans après	-8 183 (283)	-12 609 (285)	-6 536 (322)	-9 731 (309)
4 ans après	-8 228 (289)	-11 788 (284)	-6 314 (333)	-8 868 (310)
5 ans après	-7 119 (294)	-9 732 (280)	-6 052 (346)	-7 983 (311)

Modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	-1 301 (210)	-1 422 (186)	-777 (237)	-851 (201)
2 ans avant	-2 774 (324)	-2 917 (284)	-1 425 (327)	-1 848 (281)
1 an avant	-4 643 (422)	-4 747 (375)	-2 317 (420)	-2 820 (363)
Année du déplacement	-12 968 (542)	-14 198 (489)	-8 456 (550)	-9 464 (483)
1 an après	-15 221 (652)	-20 348 (600)	-9 999 (663)	-14 009 (597)
2 ans après	-13 038 (740)	-18 028 (681)	-7 258 (753)	-11 348 (681)
3 ans après	-11 306 (842)	-15 925 (772)	-6 338 (845)	-10 009 (765)
4 ans après	-11 648 (948)	-15 435 (868)	-5 929 (950)	-9 053 (854)
5 ans après	-10 883 (1051)	-13 747 (960)	-5 505 (1056)	-8 096 (940)

1. Les erreurs-types, entre parenthèses, sont corrigées pour les grappes d'observations des particuliers.

Source : Calculs des auteurs d'après des données provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 9 Pertes de gains à long terme des travailleurs (en dollars de 2000) ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs, différents sous-groupes

	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
25 à 34 ans				
Modèles à effets fixes	-6 398 [-18,8]	-9 483 [-28,0]	-4 687 [-21,5]	-6 604 [-30,4]
Modèles avec tendances	-14 405 [-42,3]	-17 188 [-50,7]	-8 737 [-40,2]	-11 098 [-51,1]
35 à 49 ans				
Modèles à effets fixes	-7 212 [-16,8]	-10 076 [-23,5]	-6 164 [-25,6]	-8 302 [-34,8]
Modèles avec tendances	-8 526 [-19,9]	-11 432 [-26,7]	-2 577 [-10,7]	-5 304 [-22,3]
Travaillant dans le secteur de la fabrication				
Modèles à effets fixes	-7 714 [-20,3]	-10 294 [-27,4]	-7 267 [-32,2]	-8 604 [-38,7]
Modèles avec tendances	-11 717 [-30,9]	-15 200 [-40,5]	-7 065 [-31,3]	-9 110 [-41,0]
Ne travaillant pas dans le secteur de la fabrication				
Modèles à effets fixes	-6 908 [-17,3]	-9 260 [-23,2]	-5 218 [-22,1]	-7 099 [-30,2]
Modèles avec tendances	-11 879 [-29,8]	-14 143 [-35,4]	-5 597 [-23,8]	-8 104 [-34,5]
Entreprises de moins de 100 salariés				
Modèles à effets fixes	-7 126 [-19,3]	-8 816 [-23,9]	-5 350 [-25,7]	-7 230 [-34,9]
Modèles avec tendances	-10 755 [-29,1]	-12 921 [-35,1]	-5 302 [-25,5]	-8 312 [-40,1]
Entreprises de plus de 100 salariés				
Modèles à effets fixes	-6 199 [-14,9]	-10 209 [-24,6]	-6 528 [-25,0]	-8 514 [-33,1]
Modèles avec tendances	-9 067 [-21,7]	-12 923 [-31,1]	-5 744 [-22,0]	-7 619 [-29,6]

Notes : Les chiffres entre crochets indiquent le pourcentage des gains avant déplacement équivalant aux pertes de gains dans l'année t+5. Les pertes sont statistiquement significatives au niveau 5 % (test bilatéral). Toutes les régressions sont corrigées pour les grappes d'observations des particuliers.

Source : Calculs des auteurs d'après des données provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 10 Pertes de gains (en dollars de 2000) des travailleurs canadiens déplacés en raison de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs, aucune limite quant à l'ancienneté¹

Modèles à effets fixes				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	-49 (152)	91 (138)	-645 (163)	-469 (142)
2 ans avant	-442 (173)	-409 (157)	-1 586 (178)	-1 506 (160)
1 an avant	-596 (179)	-568 (163)	-1 619 (188)	-1 674 (167)
Année du déplacement	-6 949 (189)	-7 879 (176)	-6 406 (201)	-7 075 (182)
1 an après	-9 041 (198)	-12 884 (196)	-7 522 (218)	-10 581 (208)
2 ans après	-6 822 (198)	-10 799 (196)	-5 193 (219)	-8 445 (210)
3 ans après	-5 615 (200)	-9 345 (197)	-4 587 (221)	-7 519 (211)
4 ans après	-5 309 (207)	-8 391 (200)	-4 177 (227)	-6 665 (213)
5 ans après	-4 819 (215)	-6 867 (201)	-3 975 (238)	-5 796 (215)

Modèles comportant des tendances particulières aux travailleurs				
Variables du déplacement	Hommes		Femmes	
	Échantillon restreint	Échantillon élargi	Échantillon restreint	Échantillon élargi
3 ans avant	-115 (177)	-80 (157)	-372 (178)	-271 (153)
2 ans avant	-381 (262)	-405 (234)	-915 (256)	-881 (223)
1 an avant	-203 (339)	-185 (306)	-712 (329)	-759 (288)
Année du déplacement	-6 288 (423)	-7 138 (385)	-5 469 (410)	-6 081 (361)
1 an après	-8 036 (503)	-11 897 (463)	-6 393 (492)	-9 432 (440)
2 ans après	-5 510 (581)	-9 581 (535)	-3 886 (566)	-7 153 (507)
3 ans après	-4 028 (663)	-7 911 (609)	-3 125 (644)	-6 097 (575)
4 ans après	-3 480 (749)	-6 757 (689)	-2 579 (723)	-5 123 (645)
5 ans après	-2 782 (833)	-5 048 (766)	-2 262 (807)	-4 147 (717)

1. Les erreurs-types, entre parenthèses, sont corrigées pour les grappes d'observations des particuliers.

Source : Calculs des auteurs d'après des données provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 11 Pertes de gains à long terme exprimées en pourcentage des gains avant déplacement — Résumé

Définition du déplacement	Fermetures d'entreprises		Fermetures d'entreprises ou licenciements collectifs	
	Effets fixes	Tendances pourcentage	Effets fixes	Tendances
Modèle économétrique				
Hommes				
Sous-échantillon restreint				
Tous les travailleurs déplacés	-16	4 ¹	-15	-9
Travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté	-19	-28	-18	-28
Sous-échantillon élargi				
Tous les travailleurs déplacés	-22	2 ¹	-22	-16
Travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté	-25	-34	-25	-35
Femmes				
Sous-échantillon restreint				
Toutes les travailleuses déplacées	-25	-2 ¹	-21	-12
Travailleuses ayant beaucoup d'ancienneté	-29	-23	-26	-24
Sous-échantillon élargi				
Toutes les travailleuses déplacées	-34	-5 ¹	-31	-22
Travailleuses ayant beaucoup d'ancienneté	-37	-35	-35	-35

1. Ces chiffres sont établis d'après des estimations de paramètres non statistiquement significatifs au niveau de 5 % (test bilatéral).
Source : Calculs des auteurs d'après des données provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'oeuvre.

Annexe

Tableau 1a Taux de déplacements et taux de mises à pied permanentes des travailleurs âgés de 50 à 64 ans,¹ 1988 à 2002

	Hommes			Femmes		
	Taux de mises à pied permanentes	Taux de déplacements dus à :		Taux de mises à pied permanentes	Taux de déplacements dus à :	
		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs
			pourcentage			
1988	7,1	0,7	1,6	4,4	0,5	0,8
1989	6,8	0,7	1,5	4,1	0,5	0,8
1990	7,9	1,0	2,3	4,9	0,7	1,1
1991	8,2	0,8	2,6	5,0	0,6	1,1
1992	7,9	0,8	2,6	5,1	0,6	1,3
1993	7,5	0,7	1,9	4,6	0,5	1,0
1994	7,1	0,7	1,8	4,2	0,4	0,9
1995	7,1	0,6	1,7	3,8	0,4	0,8
1996	6,7	0,6	1,4	3,7	0,4	0,7
1997	6,6	0,6	1,1	3,6	0,5	0,7
1998	6,5	0,6	1,1	3,4	0,4	0,7
1999	6,0	0,5	1,1	3,0	0,4	0,7
2000	5,9	0,5	1,1	3,7	0,4	0,6
2001	7,4	0,6	1,7	4,6	0,5	1,0
2002	7,1	0,6	1,3	4,4	0,4	0,9

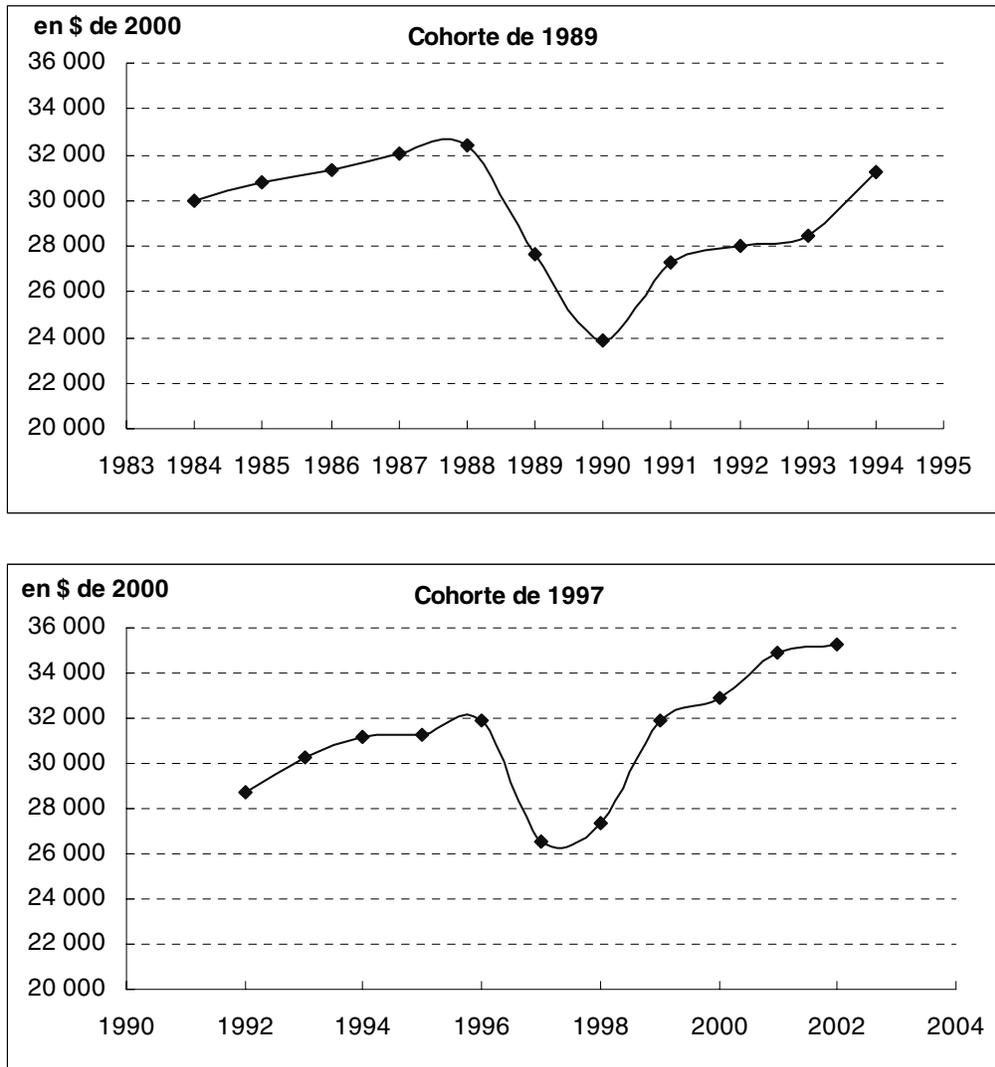
Tableau 1b Nombre estimatif de travailleurs déplacés ou mis à pied de façon permanente, âgés de 50 à 64 ans, 1988 à 2002

	Hommes			Femmes		
	Mises à pied permanentes	Déplacements dus à :		Mises à pied permanentes	Déplacements dus à :	
		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs		Fermetures d'entreprises	Fermetures d'entreprises et licenciements collectifs
1988	57 280	5 650	12 908	19 100	2 170	3 472
1989	55 070	5 670	12 148	18 830	2 300	3 674
1990	64 750	8 200	18 852	23 640	3 380	5 308
1991	66 890	6 530	21 210	24 660	2 960	5 426
1992	64 110	6 490	21 102	25 910	3 050	6 605
1993	61 530	5 740	15 587	24 070	2 620	5 233
1994	59 740	5 890	15 144	22 940	2 180	4 915
1995	62 150	5 250	14 882	22 030	2 320	4 637
1996	62 320	5 580	13 023	23 430	2 530	4 434
1997	67 160	6 110	11 193	26 190	3 640	5 092
1998	71 740	6 620	12 141	28 100	3 310	5 784
1999	71 240	5 940	13 060	27 960	3 730	6 524
2000	75 660	6 410	14 121	38 610	4 170	6 275
2001	80 290	6 510	18 445	31 480	3 420	6 845
2002	80 420	6 800	14 726	32 110	2 920	6 568

1. Ne travaillant pas dans les administrations publiques — Entreprises comptant au moins deux salariés.

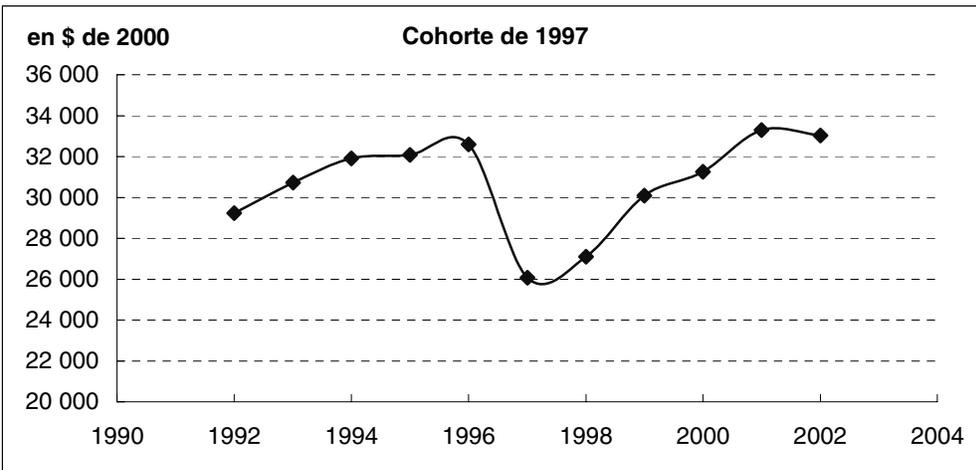
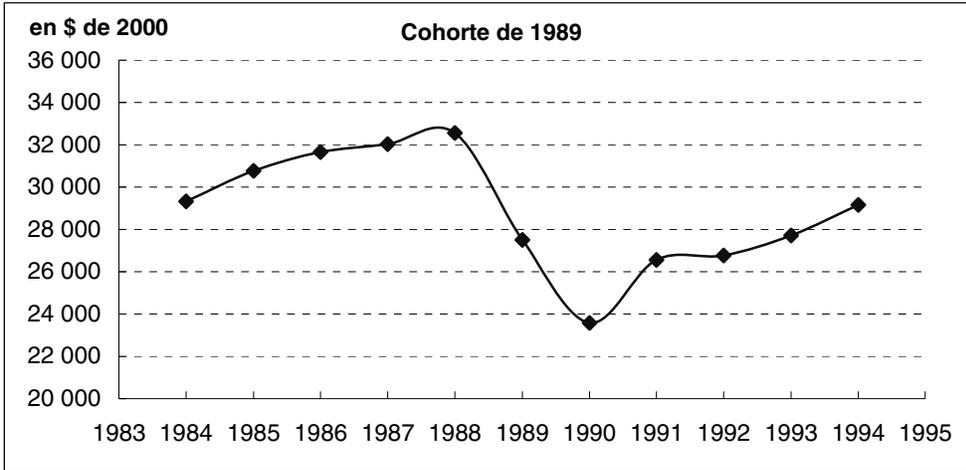
Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Figure 1 Trajectoires des gains des hommes ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises – Sous-échantillon restreint de 1989 et 1997



Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Figure 2 Trajectoires des gains des hommes ayant beaucoup d'ancienneté et déplacés en raison de fermetures d'entreprises – Sous-échantillon élargi de 1989 et 1997



Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Bibliographie

- Baker, M. 1997. « Growth-Rate Heterogeneity and the Covariance Structure of Life-Cycle Earnings ». *Journal of Labor Economics*. 15, 2 : 338–375.
- Baldwin, J., R. Dupuy et W. Penner. 1993. « Élaboration de données-panel longitudinales à partir de registres des entreprises : observations du Canada ». Dans *The Statistical Journal of the UN Economic Commission for Europe*, automne, 1993.
- Browning, M. et T. Crossley. 2001. « Unemployment Insurance Benefit Levels and Consumption Changes ». *Journal of Public Economics*. 80, 1 : 1–23.
- Charles, K.C. et M. Stephens Jr. 2004. « Job Displacement, Disability and Divorce ». *Journal of Labor Economics*. 22, 2: 489–522.
- Crossley, T.F., S.R.G. Jones et P. Kuhn. 1994. « Gender Differences in Displacement Cost: Evidence and Implications ». *Journal of Human Resources*. 29, 2 : 461–480.
- Doiron, D.J. 1995. « Lay-Offs as Signals: The Canadian Evidence ». *Revue canadienne d'économique*. 28, 4a : 899–913.
- Fallick B.C. 1996. « A Review of the Recent Empirical Literature on Displaced Workers ». *Industrial and Labor Relations Review*. 50, 1 : 5–16.
- Gibbons, R. et L. Katz. 1991. « Layoffs and Lemons ». *Journal of Labor Economics*. 9,4 : 351–380.
- Gruber, J. 1997. « The Consumption Smoothing Benefits of Unemployment Insurance ». *American Economic Review*. 87, 1 : 192–205.
- Hamilton, V.H., P. Merrigan et E. Dufresne. 1997. « Down and Out: Estimating the Relationship Between Mental Health and Unemployment ». *Health Economics*. 6, 4 : 397–406.
- Hijzen, A., R. Upward et P. Wright. 2005. « The Earnings Cost of Business Closure in the UK ». Document de recherche n° 2005/31, University of Nottingham.
- Jacobson, L.S., R.J. LaLonde et D.G. Sullivan. 1993. « Earnings Losses of Displaced Workers ». *American Economic Review*. 83, 4 : 685–709.
- Kletzer, L. 1998. « Job Displacement ». *Journal of Economic Perspectives*. 12, 1 : 115–136.
- Morissette, R. 2004. « Les taux de mises à pied permanents ont-ils augmenté au Canada? » Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2004218 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

- Picot, G et T. Wannell 1987. « Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF1987005 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, G et Z. Lin. 1997. « Les canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990? » Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF1997096 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Ruhm, C. 1991. « Are Workers Permanently Scarred by Job Displacements? » *American Economic Review*. 81, 1 : 319–324.
- Stephens, M. 2002. « Worker Displacement and the Added Worker Effect ». *Journal of Labor Economics*. 20, 3 : 504–537.
- Stevens, A.H. 1997. « Persistent Effects of Job Displacement: The Importance of Multiple Job Losses ». *Journal of Labor Economics*. 15, 1 : 165–188.